

BANQUE CENTRALE DE TUNISIE

Rapport Annuel sur la Supervision Bancaire 2019

TABLE DES MATIERES

MOT 1	DU GOUVERNEUR	5
CHAP	ITRE 1 : ÉVOLUTION DU DISPOSITIF REGLEMENTAIRE, PRUDE	NTIEL
	PERATIONNEL DE LA SUPERVISION BANCAIRE	
SECT	ION I- RENFORCEMENT DU CADRE REGLEMENTAIRE, PRUDENTIEL ET OPERATIONNEL DE	LA SUPERVISION
	AIRE	
1.	Principales réformes du secteur bancaire	8
2.	Avancement dans les projets de convergence vers les standards Bâlois et IFRS	12
3.	Renforcement du cadre opérationnel de la supervision bancaire	17
SECT	ION II- COOPERATION INTERNATIONALE ET NATIONALE	19
1.	Participations aux conférences	19
2.	Coopération nationale	20
3.	Achèvement de la mission de la cour des comptes :	21
SECT	ION III- ACTIVITE DE LA SUPERVISION BANCAIRE	21
1.	Travaux de la commission d'agréments	
2.	Traitement de dossiers d'autorisations et d'approbations :	22
3.	Travaux de la Commission de résolution	23
4.	Activités de surveillance des Banques et Etablissements Financiers	
5.	Principales mesures disciplinaires prises	25
СНАР	TTRE 2: STRUCTURE ET PHYSIONOMIE DU SECTEUR BANCAI	DE ET
	CIER TUNISIEN	
LIIIAI	CIER TOTASIET	20
	ION I- STRUCTURE DU SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER SELON LA NATURE DE L'ACTIVITE	
SECT	ION II- STRUCTURE DU SECTEUR BANCAIRE SELON LA NATURE DE L'ACTIONNARIAT	
1.	Banques résidentes	
2.	Banques non-résidentes	
3.	Établissements de leasing	
	ION III- ANALYSE DE LA CONCENTRATION DU SECTEUR BANCAIRE	
SECT	ION IV- BANCARISATION	31
CHAP	ITRE 3: ACTIVITE ET SITUATION FINANCIERE DES BANQUES E	T DES
	LISSEMENTS FINANCIERS	
	ION I- ANALYSE DE LA STRUCTURE BILANCIELLE DES BANQUES RESIDENTES	
SECT	ION II- ACTIVITE ET SITUATION FINANCIERE DES BANQUES RESIDENTES	
1.	Évolution des emplois d'exploitation	
2.	Évolution des ressources d'exploitation	
3.	Indicateurs de risques et de solidité financière	
4.	Exploitation et indicateurs de rentabilité	
5.	Analyse de l'adéquation des fonds propres	48

SECII	ON III- ACTIVITE ET SITUATION FINANCIERE DES BANQUES S'ADONNANT A DES OP	
1.	Évolution des emplois d'exploitation	
2.	Évolution des ressources d'exploitation	
3.	Risque de crédit	
4.	Exploitation et indicateurs de rentabilité	52
5.	Analyse de l'adéquation des fonds propres	53
SECTI	ON IV- ACTIVITE ET SITUATION FINANCIERE DES ETABLISSEMENTS DE LEASING	
1.	Évolution des emplois et des ressources d'exploitation	54
2.	Indicateurs de risque et de solidité financière	55
3.	Exploitation et indicateurs de rentabilité	56
4.	Analyse de l'adéquation des fonds propres	58
SECTI	ON V- ACTIVITE ET SITUATION FINANCIERE DES BANQUES NON-RESIDENTES	60
1.	Évolution des emplois d'exploitation	60
2.	Évolution des ressources d'exploitation	61
3.	Exploitation	62
NNE	XES	63

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Organigramme de la Direction Générale de la Supervision Bancaire	64
Annexe 2: Principaux indicateurs du secteur bancaire Tunisien	65
Annexe 3: Bilan, état des engagements hors bilan et état de résultat des banques résidentes	66
Annexe 4: Bilan et état de résultat des établissements de leasing	69
Annexe 5: Bilan, état des engagements hors bilan et état de résultat des banques non-résidentes	71
Annexe 6: Évolution des taux effectifs moyens par catégorie de concours 2005-2019	73
$\textit{Annexe 7: \'Evolution des TEGs par cat\'egorie de concours et par Banques et Etablissements \textit{Financiers courant 2019} \dots \textit{Concours et par Banques et Etablissements Financiers courant 2019} \dots \textit{Concours et par Banques et Etablissements Financiers courant 2019} \dots \textit{Concours et par Banques et Etablissements Financiers courant 2019} \dots \textit{Concours et par Banques et Etablissements Financiers courant 2019} \dots \textit{Concours et par Banques et Etablissements Financiers courant 2019} \dots \textit{Concours et par Banques et Etablissements Financiers courant 2019} \dots \textit{Concours et par Banques et Etablissements Financiers courant 2019} \dots \textit{Concours et par Banques et Etablissements Financiers courant 2019} \dots \textit{Concours et par Banques et Etablissements Financiers courant 2019} \dots \textit{Concours et par Banques et Etablissements Financiers Courant 2019} \dots \textit{Concours et par Banques et Etablissements Financiers Courant 2019} \dots \textit{Concours et par Banques et Etablissements Financiers Courant 2019} \dots \textit{Concours et par Banques Etablissements Financiers Courant 2019} \dots \textit{Concours et par Banques Etablissements Financiers Courant 2019} \dots \textit{Concours et par Banques Etablissements Financiers Courant 2019} \dots \textit{Concours etablissements Etablissements Financiers Courant 2019} \dots \textit{Concours etablissements Etablissements Etablissements Etablissements Etablissements Financiers Courant 2019} \dots Concours etablissements Etab$	74
Annexe 8: Répartition par région, par gouvernorat et par banque du réseau d'agences au 31/12/2019	76
Annexe 9: Répartition par région, par gouvernorat et par établissement de leasing du réseau d'agences au 31/12/202	19
	77
Annexe 10: Évolution mensuelle des indices TUNINDEX et TUNBANK 2018-2019	78

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AGO	Assemblée Générale Ordinaire
APTBEF	Association Professionnelle Tunisienne Des Banques et Des Etablissements Financiers
ВСТ	Banque Centrale de Tunisie
BM	Banque Mondiale
CAC	Commissaire Aux Comptes
CAHT	Chiffre D'affaire Hors taxe
CEF	Centre du Moyen-Orient pour les Etudes Economiques et Financières
DT	Dinar Tunisien
DGSB	Direction Générale de la Supervision Bancaire
FGDB	Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires
FMA	Fonds Monétaire Arabe
FMI	Fonds Monétaire International
FSI	Financial Stability Institute
GSPWG	Global Standards Proportionality Working Group
IADI	International Association of Deposit Insurers
ICAAP	Internal Capital Adequacy Assessment Process
IHH	Indice Herfindhal-Hirshman
IRRBB	Interest Rate Risk in the Banking Book
LCR	Liquidity Coverage Ratio
MDT	Million de Dinar Tunisien
MENAFATF	Middle East North Africa Financial Action Task-Force
METAC	Middle East Regional Technical Assistance Center
MUSD	Million United States Dollars
NPLs	Non Performing Loans
PCA	Plan de Continuité d'Activités
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNB	Produit Net Bancaire
RWA	Risk-Weighted Assets
SCRA	Standardised Credit Risk Assessment Approach
TMM	Taux Moyen Mensuel du Marché Monétaire
TPE	Très Petites Entreprises

Mot du Gouverneur

L'activité bancaire a évolué durant l'année 2019 dans un contexte marqué d'une part, par la poursuite du ralentissement de la croissance économique et d'autre part, par le resserrement de la politique monétaire combiné à l'activation de l'instrument macro-prudentiel « Crédit/Dépôts ». L'effet conjugué de ces facteurs s'est traduit par une rationalisation de l'activité de crédit avec une évolution de 3,6 % et une meilleure maitrise du risque de transformation impulsée par une reprise de la progression des dépôts en dinars de 11,7 %.

Corrélativement, les pressions sur la liquidité des banques se sont nettement atténuées en 2019 comparativement à fin 2018 comme en témoigne la baisse remarquable du recours au refinancement sur le marché monétaire de 24% avec une amélioration du ratio moyen « Crédits / Dépôts » de plus de 10 points de pourcentage pour se limiter à 122 %.

La crise sanitaire liée à la COVID-19, a constitué une épreuve réelle de stress qui a touché de plein fouet quasiment l'ensemble des secteurs économiques en 2020. Les banques et les établissements financiers ont fait preuve de résilience opérationnelle grâce à leurs plans de continuité d'activité et ont assuré la continuité de leurs services aux entreprises et aux ménages.

Dans ce contexte, la BCT a réagi de manière proactive et énergique dès le début de la crise en mettant en place un ensemble de mesures d'ordre monétaire, économique et prudentiel, qui visent à appuyer l'action du Gouvernement dans sa lutte contre cette pandémie, à circonscrire la portée de la crise sur l'activité économique et à préserver la stabilité financière.

Toutes les réformes structurantes entreprises par la BCT durant la dernière décennie en l'occurrence le renforcement du cadre légal, réglementaire et prudentiel et la restructuration des banques publiques, ont permis de consolider les assises financières du secteur et sa capacité à financer l'économie.

A la faveur de la suspension de la distribution des dividendes décidée par la BCT en mars 2020 en tant que mesure préventive, les banques sont parvenues à renforcer davantage leurs assises financières avec un ratio de solvabilité sectoriel moyen de 13,2% à fin 2019, ce qui confère aux banques un coussin de fonds propres pour absorber l'impact éventuel attendu de la crise.

Le stress test conduit par la BCT durant le second semestre 2020, sur les banques de dépôts résidentes, a confirmé la capacité de résilience des principales banques même dans un scénario extrême et leur capacité à soutenir les opérateurs économiques durant les prochains exercices.

Cela étant et vu que la crise sanitaire n'a pas encore livré tous ses impacts sur les opérateurs économiques, la BCT continuera à assurer une surveillance rapprochée des risques bancaires et veillera à prendre toutes les mesures requises pour garantir une identification et une couverture adéquates des risques avérés et latents.

Parallèlement, la BCT, en tant que garant de la stabilité du secteur bancaire, œuvrera d'une manière proactive pour prendre toute mesure nécessaire pour assurer l'équilibre entre les deux objectifs antagonistes; à savoir la préservation du tissu économique tout en garantissant la solidité financière du secteur bancaire.

Dans ce sillage et bien que la crise sanitaire ait perturbé la mise en œuvre du plan stratégique de convergence vers les standards internationaux, la BCT continuera à avancer dans les différentes composantes de ce plan et veillera sur une meilleure articulation tout en maintenant inchangée sa démarche de concertation avec le secteur et en tenant compte du contexte et de la capacité des banques à supporter ces réformes.

Il sied de rappeler dans ce cadre que les années 2019 et 2020 ont été consacrées à l'achèvement des piliers 1 et 2 de Bâle 2 à travers l'avancement dans le projet de la révision de l'approche de calcul du risque de crédit et le projet du passage du cadre prudentiel des fonds propres d'une base sociale à une base consolidée.

Aussi, le projet d'adoption des normes IFRS, qui constitue un projet structurant pour la place financière et un véritable challenge dans ce contexte austère, a-t-il été effectivement engagé par la BCT à travers la publication de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2020-01 fixant les mesures préalables pour l'adoption des normes IFRS.

Dans cette dynamique de réformes, le paysage financier sera marqué en 2021 par le démarrage de l'activité des établissements de paiement, ayant obtenu en 2020 l'accord de principe pour l'exercice de cette activité dans une optique de promotion de l'inclusion financière et du développement des paiements électroniques.

Marouane EL ABASSI

Gouverneur

<u>CHAPITRE 1</u>: Évolution du dispositif réglementaire, prudentiel et opérationnel de la supervision Bancaire

Section I- Renforcement du cadre règlementaire, prudentiel et opérationnel de la Supervision Bancaire

1. Principales réformes du secteur bancaire

1.1. Mesures préventives prises par la BCT en 2020 liées à la crise COVID-19

1-1-1 Mesures prudentielles

La BCT a pris, à l'instar des autorités de régulation dans le monde, un ensemble de mesures visant à limiter les retombées négatives de la pandémie COVID-19 sur l'économie, à préserver la stabilité financière et adapter le processus de supervision au nouveau contexte économique tout en permettant aux Banques et Etablissements Financiers de soutenir les agents économiques durant cette période difficile.

En effet, la BCT a mis en place des mesures d'assouplissement en :

- ✓ Permettant aux Banques et Etablissements Financiers par la note N°2020-17 du 1er avril 2020, compte tenu des circonstances de force majeure liées à la pandémie susvisée, de reporter la tenue de leurs assemblées générales ordinaires au titre de 2019 à une date ultérieure au délai légal du 30 avril 2020 et aussitôt que les circonstances liées à la pandémie COVID-19 auront cessé d'exister, les Banques et Etablissements Financiers devront tenir de nouveau leur AGO.
- ✓ Assouplissant le mode de calcul et les exigences du ratio crédits/dépôts et ce, à travers la baisse trimestrielle du ratio de 1% au lieu de 2% prévue initialement et l'ajustement des composantes du ratio pour tenir compte du report d'échéances qui sera exclu du numérateur du ratio¹.

Sur un autre plan, la BCT a opté pour une démarche adaptée à la situation de crise en matière de couverture des risques en :

¹ Circulaire aux banques et aux établissements financiers, n °2020-06 du 19 mars 2020.

- ✓ Imposant aux Banques et Etablissements Financiers la suspension de toute décision de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019 et l'interdiction de toute opération de rachat de leurs propres actions et ce, dans un objectif de préservation de leurs fonds propres².
- ✓ Soumettant les banques de la place à un exercice de stress test pour évaluer leur capacité de résilience sur un horizon de 3 ans (2020, 2021 et 2022).
- ✓ Soumettant les Banques et Etablissements Financiers à un suivi rapproché basé sur l'envoi par ces établissements d'un reporting continu sur la liquidité et l'évolution de l'activité de crédit et des indicateurs de risques³.

1-1-2 Mesures de soutien aux agents économiques

La BCT a invité les Banques et Etablissements Financiers à prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir les particuliers et les entreprises en vue de faire face aux retombées de la pandémie à travers :

- ✓ Le report des échéances⁴ prévues durant la période allant du 1er mars jusqu'à fin septembre 2020 ⁵avec possibilité d'octroi de nouveaux financements aux professionnels.
- ✓ La possibilité d'accorder aux entreprises et aux professionnels des financements exceptionnels permettant de faire face aux dépenses liées à l'exploitation tels que le paiement des salaires et des crédits fournisseurs, remboursables sur 7 ans dont deux années de grâce et qui peuvent atteindre 25% du CAHT⁶;
- ✓ Institution d'une fenêtre de refinancement à un mois renouvelable afin de financer les effets privés accordés dans le cadre de la ligne exceptionnelle COVID dédiée au soutien des banques et des sociétés de leasing et de factoring dans leurs efforts de financement des opérateurs économiques⁷.

² Note aux banques et aux établissements financiers, N°2020-17 du 1er avril 2020.

³ Lettre aux banques en date du 04 mai 2020.

⁴ Il s'agit des échéances sur des crédits aux professionnels et aux particuliers, accordés aux clients classés 0 et 1 à fin décembre 2019 (en principal et intérêts) à travers la publication des circulaires 2020-06, 2020-07 et 2020-08.

⁵ A l'exception des particuliers dont le salaire est supérieur à 1000 DT.

⁶ Circulaire aux banques N °2020-12 du 28 mai 2020.

⁷ Circulaire aux banques n °2020-10 du 17 avril 2020.

1.2. Produits et services bancaires islamiques

Dans le cadre de la publication des textes d'application de la loi N°2016-48 du 14 octobre 2019 relative aux banques et aux établissements financiers, la BCT a publié au cours de l'année 2019, la circulaire N°2019-08 portant définition des opérations bancaires islamiques et fixation des modalités et conditions de leur exercice.

Ladite circulaire a défini trois formes d'opérations bancaires islamiques :

- ✓ Les opérations de financement commercial qui comprennent la Mourabaha, l'Ijara, l'Istisnaa et le Salam
- ✓ Les opérations de financement participatif constituées des opérations de financement par la «Moucharaka» et des financements par la «Moudharaba»
- ✓ **Les dépôts d'investissement** sous forme de Wakala investissement et de mudharaba qui est effectuée selon deux modalités Mudharaba restrictive et Mudharaba non restrictive.

En outre, la dite circulaire a mis à la charge des banques et des établissements financiers, certaines exigences relatives :

- √ à l'obligation d'information de la BCT de tout produit ou service financier qu'ils envisagent de commercialiser dans le cadre des opérations bancaires islamiques, afin de contrôler leur conformité aux standards internationaux. La BCT peut, dans un délai de dix jours ouvrables à compter de la communication de toutes les informations qu'elle demande s'opposer, par une décision motivée, à la commercialisation du produit ou service financier en question;
- √ à l'obligation de se conformer aux standards internationaux adoptés en matière d'opérations bancaires islamiques et en particulier les Normes de l'Organisation de la Comptabilité et de l'Audit des Institutions Financières Islamiques AAOIFI et ce, dans la mesure où ces normes ne contredisent pas les dispositions légales et règlementaires en vigueur;
- ✓ à l'approbation des aspects charaïques des opérations bancaires par leurs comités de contrôle de la conformité des normes bancaires islamiques ; et
- ✓ au respect de la règlementation en vigueur en matière d'octroi de financements, de leur contrôle ainsi que du suivi des risques y afférents.

Les banques et les établissements financiers qui s'adonnent aux opérations bancaires islamiques doivent soumettre à la BCT un rapport annuel sur les opérations de contrôle effectuées par le comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques et ce, dans un délai maximum d'un mois avant la tenue de l'assemblée générale des actionnaires.

1.3. Projets de textes réglementaires

1-3-1 Projet d'amendement de la circulaire n°2011-06 relative au renforcement des règles de bonne gouvernance dans les banques et les établissements financiers

La BCT a entamé depuis 2018 des travaux portant sur la refonte du code de gouvernance des Banques et Etablissements Financiers. En se basant sur un diagnostic des pratiques de gouvernance des Banques et Etablissements Financiers ainsi que sur l'évolution du cadre normatif international, la BCT a finalisé un nouveau projet de circulaire portant refonte de la circulaire 2011-06 relative au renforcement des règles de bonne gouvernance dans les Banques et Etablissements Financiers.

Ainsi ledit projet permettra de répondre aux objectifs stratégiques suivants :

- ✓ Donner une nouvelle dimension à la culture du risque dans la gestion des banques à travers la consolidation et l'effectivité des pratiques de gouvernance des risques et le renforcement du rôle des 3 lignes de défense.
- ✓ Assurer l'implication effective de l'organe d'administration dans la mise en place des stratégies des banques afin de relever les défis résultant de l'émergence de nouveaux risques liés en particulier aux nouvelles technologies, à la convergence vers les normes IFRS et les standards de Bâle III.
- ✓ Harmoniser et assurer une meilleure convergence des textes se rapportant à la gouvernance afin d'aboutir à un document unique et exhaustif.

La conduite de ce projet de refonte s'est fondée notamment sur les principes suivants :

✓ La convergence et l'harmonisation du cadre réglementaire national avec les nouvelles pratiques internationales.

- ✓ La proportionnalité en adaptant le cadre de gouvernance aux spécificités des Banques et Etablissements Financiers au regard de leur taille, la complexité de leurs activités, leur profil de risque ainsi que leur dimension systémique ou non.
- ✓ Le renforcement de l'indépendance et de l'effectivité des organes de gouvernance.
- ✓ Le resserrement des critères de sélection pour la désignation des administrateurs indépendants vue le rôle fondamental qui leur incombe eu égard à leur qualité de présidents des comités d'appui.
- √ L'ancrage au sein des banques de la responsabilité sociétale et de développement durable y compris la dimension inclusion financière.
- ✓ Le renforcement du rôle de la BCT dans la nomination des membres de l'organe d'administration surtout pour les banques en difficulté ou en phase de restructuration.
- ✓ La consécration d'un cadre de gouvernance spécifique aux banques et aux établissements financiers qui exercent des opérations bancaires islamiques.

La publication de cette circulaire est prévue pour le deuxième semestre de l'année 2021.

2. Avancement dans les projets de convergence vers les standards Bâlois et IFRS

2.1. Rappel des réformes du cadre prudentiel

La BCT s'est engagée, depuis 2014, dans un processus de réformes prudentielles visant la convergence vers les standards Bâlois par la mise en place du ratio de liquidité bâlois LCR, des exigences en fonds propres pour couvrir le risque opérationnel et les risques de marché et la publication d'une circulaire mettant à la charge des Banques et Etablissements Financiers le développement des systèmes de notation interne des contreparties.

Les années 2019-2020 ont été consacrées à l'achèvement du pilier 1 et 2 de Bâle 2 à travers l'avancement dans le projet de la révision de l'approche de calcul du risque de crédit, le projet du passage du cadre prudentiel des fonds propres d'une base sociale à une base consolidée, la mise en place d'un processus interne d'évaluation et d'allocation du capital économique "ICAAP", la mise en place d'un processus de mesure et de gestion du risque global de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire « IRRBB», et la révision du processus de supervision afin de se conformer totalement aux 29 principes fondamentaux bâlois pour une supervision efficace.

Compte tenu de la situation exceptionnelle en lien avec la pandémie Covid19, la BCT a continué à œuvrer pour préserver la stabilité financière des Banques et Etablissements Financiers tout en apportant sa contribution à la réalisation des objectifs de la politique économique de l'Etat.

En effet, la BCT a pris certaines mesures visant le soutien des banques en leur permettant de se consacrer en priorité à leur activité d'octroi de crédit aux entreprises et de décaler d'un an les réformes prudentielles à l'instar de la majorité des autorités prudentielles à l'échelle mondiale.

2.2. Parachèvement du pilier 1 de Bâle 2

2-2-1 Projet de supervision sur base consolidée

Le projet de mise en œuvre de la supervision sur base consolidée est un projet structurant qui s'insère dans le cadre du plan d'actions quinquennal de la supervision bancaire « 2016-2020 ».

La mise en œuvre d'une supervision sur base consolidée vise à :

- Suivre de manière adéquate le profil du risque des Banques et Etablissements Financiers qui développent des filiales ou des établissements associés à l'échelle nationale et internationale.
- Prendre en compte tous les risques encourus par les entités appartenant au groupe pour contenir le risque de contagion.
- Instaurer des règles prudentielles adaptées à la taille et à la complexité des activités menées au sein des groupes pour préserver leur solidité financière.
- Renforcer le rôle de la BCT en tant qu'autorité de contrôle du pays d'origine (Superviseur Home) dans le cas où une banque ou un établissement financier de droit tunisien possède des filiales implantées à l'étranger qui sont supervisées par des autorités de contrôle étrangères.

Ce projet inclut 4 dimensions:

- la dimension quantitative ayant trait à l'instauration de normes prudentielles d'adéquation des fonds propres et de liquidité sur une base consolidée ;

- la dimension qualitative couvrant la définition de principes et de règles en matière de bonne gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne au sein des groupes bancaires et financiers ;
- la dimension opérationnelle en lien avec la révision du manuel de la supervision bancaire et l'élaboration du guide de surveillance sur place; et
- la dimension relative à la coopération et aux échanges d'informations entre les superviseurs des pays d'origine et d'accueil dans le cas de groupes bancaires ou financiers internationaux.

La mise en œuvre d'une supervision sur base consolidée a nécessité au préalable l'adoption de choix relatifs à des aspects fondamentaux en l'occurrence, la détermination de l'entité consolidante, du périmètre prudentiel de consolidation, des méthodes de consolidation sous périmètre prudentiel, la définition des fonds propres réglementaires sous périmètre prudentiel et le calcul des risques encourus sous périmètre prudentiel. Ces choix ont été arrêtés par référence à la réglementation internationale et compte tenu des spécificités du contexte tunisien.

Dans ce cadre, une circulaire portant sur la définition du périmètre prudentiel de consolidation et des méthodes de consolidation sous périmètre prudentiel est en cours de finalisation et sera publiée au cours du 1er semestre de 2021.

2-2-2 Projet de la révision de l'approche de calcul du risque de crédit conformément aux normes de Bâle 3

Soucieuse de s'aligner aux normes internationales, la BCT a engagé la révision de l'approche de calcul du risque de crédit conformément aux normes de Bâle 3 afin de différencier plus finement le risque de crédit pour les diverses expositions en introduisant une approche standard plus sensible au risque.

Dans le cadre de cette révision, la BCT a choisi de ne pas retenir l'approche des notations internes et d'articuler le projet de transposition autour de la seule approche standard SCRA⁸, laquelle exclut le recours aux notations externes.

En effet, l'approche SCRA est plus adaptée à la réalité du marché tunisien dont le recours aux notations externes est peu développé. En plus, un tel choix s'inscrit d'un

⁸ Standardized Credit Risk Assessment Approach.

côté dans l'esprit du comité de Bâle qui s'oriente vers la limitation de l'utilisation des modèles internes, en raison de la complexité des modèles utilisés ce qui est de nature à entacher la crédibilité des estimations de RWA⁹ et d'affecter par conséquent la confiance des parties prenantes.

A cet égard, la DGSB a mené une étude statistique en collaboration avec les banques de la place pour arrêter des seuils permettant d'identifier les TPE; les PME et les grandes entreprises sur la base de leurs chiffres d'affaires et leur attribuer les pondérations correspondantes.

Par ailleurs, une étude d'impact sur les fonds propres et les ratios réglementaires de solvabilité des Banques et Etablissements Financiers sera menée en 2021.

Actuellement, le projet de circulaire y afférant est à un stade bien avancé.

2.3. Projet d'adoption des normes IFRS

Suite à la décision de l'Assemblée Générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018 relative à l'application des Normes Internationales d'Informations Financières « IFRS » à partir de 2021 sur les comptes consolidés des Banques et Etablissements Financiers, Sociétés d'Assurance et de Réassurance et les sociétés cotées à la Bourse de Tunis, la BCT a engagé effectivement le projet d'adoption des normes internationales d'information financière " IFRS " par les Banques et Etablissements Financiers qui s'inscrit dans le cadre de son plan stratégique pour la période 2019-2021.

La migration de la Tunisie vers le référentiel IFRS, dans ce contexte difficile lié à la crise sanitaire, représente un challenge de taille et constitue un projet structurant pour la place financière.

Pour la réalisation de ses projets stratégiques, la BCT a mis en place un comité de pilotage stratégique présidé par le Gouvernement de la banque qui assure le suivi permanent des projets inscrits dans le plan stratégique triennal 2019-2021. De plus, et afin de garantir le succès de l'implémentation du référentiel IFRS par les Banques et Etablissements Financiers, la BCT a instauré un comité ad hoc (Steering Committee)

-

⁹ Risk-Weighted Assets

composé des représentants des différentes parties prenantes internes et externes ayant pour principale mission le conseil et la coordination stratégique entre les différents organismes et structures impliqués dans ce projet et l'émission des avis sur les orientations et interprétations de l'application du référentiel IFRS.

Un chef de projet a été désigné par le Gouvernement de la banque et une équipe projet, composée de 11 membres dont 3 membres permanents, a été créée pour conduire les travaux relatifs au pilotage du projet lors de ses différentes phases (planification, conception, implémentation, revue des états financiers IFRS...) et ce en coordination avec un cabinet d'assistance technique désigné à cet effet. Le Directeur Général de la supervision bancaire assure le rôle du sponsor du projet.

Il est à noter que la BCT bénéficie à cet égard d'un appui financier auprès de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) à travers le financement de la mission d'assistance technique dudit projet.

Dans le cadre de la mise en place des prérequis pour la réalisation de ce projet, la BCT a publié la circulaire N°2020-01 fixant les mesures préalables pour l'adoption des normes IFRS.

Par cette circulaire, la BCT vise à asseoir les conditions de gouvernance et de pilotage stratégique sur ce projet au sein des Banques et Etablissements Financiers.

Les prochaines étapes du projet se présentent comme suit :

- Un suivi permanent de la mise en place et de l'avancement des projets d'implémentation du référentiel IFRS par les Banques et Etablissements Financiers à travers des revues et des reportings spécifiques.
- Réalisation d'un benchmark international sur le cadre réglementaire et opérationnel édicté par les banques centrales et/ou les autorités de contrôle prudentiel pour l'application de la norme IFRS9 par les établissements financiers.
- Réalisation d'une première macro-étude d'impact de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière et les fonds propres des banques et des établissements financiers.

- Réalisation d'une étude d'impact de l'application de la norme IFRS 9 sur la situation financière et les ratios de solvabilité des Banques et Etablissements Financiers.
- Elaboration d'un cadre réglementaire relatif à l'application du référentiel IFRS et principalement la norme IFRS 9.
- Mesure de l'impact de la première application de la norme IFRS 9.

3. Renforcement du cadre opérationnel de la supervision bancaire

Avec un taux d'encadrement de 100%, l'effectif de la supervision bancaire a été renforcé de 8 nouvelles recrues en 2019 pour atteindre 50 cadres, avec un âge moyen de 36 ans.

Soucieuse de la nécessité du renforcement du développement des compétences de l'équipe de la supervision bancaire, la BCT a misé sur les expertises externes, les formations ciblées et les assistances techniques pour l'enrichissement des connaissances et l'acquisition des meilleures pratiques internationales en la matière.

3.1. Assistances techniques

La supervision bancaire a bénéficié du soutien des instances internationales, dont principalement le FMI, le Centre Régional d'Assistance Technique du Moyen-Orient (METAC) relevant du FMI, la Banque Mondiale (BM) et la Banque Européenne pour la reconstruction et le Développement (BERD).

Les principaux thèmes qui ont été couverts par des missions d'assistance technique en 2019, concernent :

*Assistances techniques conduites par METAC:

- La révision de l'approche Risque de Crédit selon Bâle III.
- La supervision sur base consolidée ;
- La mise en place d'un processus interne d'évaluation et d'allocation du capital économique « ICAAP » et d'un processus de mesure et de gestion du risque global de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire « IRRBB » et le Stresstesting;

*Assistances techniques conduites par la BM:

- Les établissements de paiement : octroi d'agrément et appui à l'opérationnalisation de la supervision sur pièces et sur place des établissements de paiement ;
- La Stratégie de résolution des NPLs dispensée par la BM.
- La banque postale : instruction et étude de benchmark.

*Autres Assistances techniques:

- L'adoption des normes IFRS par les banques et les établissements financiers (BERD).
- Les indicateurs de solidité financière (FMI)¹⁰.

3.2. Formation en Tunisie et à l'étranger

Pour une durée globale de 114 jours, les actions de formation en Tunisie ont principalement concerné, les normes IFRS, la cyber sécurité, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans le secteur bancaire, la finance islamique, l'inclusion financière, le stress-testing, la finance digitale et le fintech, «La technologie "BLOCKCHAIN"», le Webservices, les règles régissant l'activité et le fonctionnement des établissements de paiement, ainsi qu'un Executive-Master en Principes et Pratiques de la Finance Islamique.

Les actions de formation à l'étranger auxquelles les superviseurs ont participé, pour une durée globale de 82 jours, ont été organisées par des instances régionales et internationales (FMI, METAC, FMA/SFI, MENAFATF, Istanbul School of Central Banking, Banque Centrale du Kenya, Banque d'Espagne, le Centre du Moyen-Orient pour les Etudes Economiques et Financières (CEF), la Banque Nationale de Pologne (BNP) le Centre d'Etudes sur les Banques Centrales (CCBS) relevant de la Banque d'Angleterre.

Ces formations ont principalement concerné les thèmes suivants : IFRS 9, l'approche : risque de crédit, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le Risk Management et la supervision financière, la digitalisation des services financiers, le développement de la microfinance, des

¹⁰ Cette mission a bénéficié aux cadres de la supervision bancaire et d'autres départements de la BCT.

paiements électroniques et de l'inclusion financière, les normes bancaires islamiques, les normes de Bâle3 et les défis d'application, la surveillance du secteur financier...

3.3. Modernisation des méthodes de la supervision bancaire

L'année 2019 a été caractérisée par l'adoption du projet d'automatisation des processus de la supervision bancaire en tant que l'un des projets stratégiques de la BCT (2019-2021).

Ce projet vise l'urbanisation du système d'information en décrivant les processus qui serviront de base pour l'élaboration d'une cartographie des processus automatisés de la supervision bancaire.

Il est à rappeler que la mise en œuvre des différents projets-métiers pour le renforcement du cadre réglementaire, prudentiel et opérationnel de la supervision bancaire a nécessité la conception d'une nouvelle architecture cible de son système d'information, capable de traduire ces projets sur le plan informatique et procédural.

Cette nouvelle architecture prévoit l'établissement d'un schéma complet des processus de gestion qui sont en ligne avec les meilleures pratiques internationales.

Par ailleurs et s'agissant du processus de prise en charge, de contrôle et de validation du nouveau reporting, tel qu'édicté par la circulaire n°2017-06 du 31 Juillet 2017, le projet TUNREP s'est poursuivi en 2019 pour passer en mode réel en Février 2020.

La génération automatique des données à partir des bases structurées a permis d'enchainer avec la revue des indicateurs de la supervision bancaire à produire à partir du nouveau reporting et tenant compte des nouveautés réglementaires et de la convergence vers les normes bâloises.

Section II- Coopération Internationale et nationale

1. Participations aux conférences

Les cadres de la DGSB ont représenté la BCT, au cours de l'année 2019, dans des groupes de travail régionaux et internationaux sur la supervision bancaire en l'occurrence :

- « 9th Conference on crisis management, bank resolution and deposit insurance: What's Next and How to Prepare » Organisé conjointement par le Financial Stability Institute (FSI) et l'International Association of Deposit Insurers (IADI);
- les Réunions du Groupe des superviseurs bancaires arabes sous l'égide du Fonds
 Monétaire Arabe ;
 - une mission-visite d'étude-« Digital Financial Services » au Kenya
- 11th GSPWG -Global Standards Proportionality (GSP) Working Meeting, Kigali,
 Rwanda;
- une visite d'étude auprès du SFI à la côte d'ivoire et au Sénégal dans le but de partager les expériences de certains pays africains dans le domaine du développement de la microfinance, des paiements électroniques et de l'inclusion financière ;
 - le Séminaire annuel du Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones.

Ces manifestations internationales qui réunissent de hauts responsables des Banques Centrales et les premiers responsables des autorités de supervision bancaire ont permis comme pour les années précédentes aux cadres de la BCT de participer activement aux dialogues sur les projets structurants en matière de supervision et de stabilité financière et de tirer profit des réflexions engagées et des expériences d'autres pays.

2. Coopération nationale

Dans le cadre de la mise en place d'un cadre de coopération bilatérale entre la BCT et le FGDB, un groupe de travail a été chargé d'examiner les différentes modalités de la coopération entre les deux entités.

A cet effet, une convention de coopération a été élaboré en vue d'assurer l'échange périodique d'informations et de données notamment celles relatives à la situation financière des banques en vue de permettre au Fonds d'accomplir ses missions et ce, en application de l'article 165 de la loi bancaire.

Sur le plan pratique et aux termes de cette convention, le FGDB pourrait accéder au SED pour la consultation des données et informations définies dans le cadre de ladite convention.

3. Achèvement de la mission de la cour des comptes :

L'exercice 2019-2020 a été marqué par la réalisation de la première mission de la cour des comptes dans l'histoire de la BCT et dont les termes de référence s'articulaient essentiellement autour de l'évaluation de l'efficacité du dispositif de supervision mis en place par la BCT.

Cette mission a permis aussi bien aux membres de l'équipe de la cour des comptes qu'aux cadres de la BCT d'échanger les points de vue et les expériences malgré l'absence de traditions dans le domaine du contrôle des prérogatives de supervision bancaire.

Cette mission a été concentrée sur l'évaluation des domaines suivants en lien avec l'efficacité de la supervision bancaire :

- Le cadre légal et réglementaire régissant l'activité bancaire et notamment la promulgation des textes d'application de la loi N°2016-48 et notamment le degré d'avancement dans la promulgation des textes d'application de ladite loi.
- Les outils, les moyens et les procédures mis à la disposition de la supervision bancaire dans le cadre de ses prérogatives.
- Les sanctions infligées aux Banques et Etablissements Financiers en cas de constatation d'infractions ou de transgression de la règlementation en vigueur.

Section III- Activité de la supervision bancaire

1. Travaux de la commission d'agréments

La commission d'agréments a tenu 17 réunions depuis le début de son activité en avril 2017 et a traité 29 dossiers de demandes d'agrément jusqu' au mois de septembre 2020.

En 2019, la commission d'agrément, a traité 5 dossiers de demandes d'agrément se détaillant comme suit :

- ✓ Quatre dossiers de demande d'agrément pour le franchissement des seuils conformément à l'article 34 de la loi N°2016-48 dans le capital de trois banques et dans un établissement de leasing ; et
 - ✓ Une décision relative au retrait d'agrément de principe.

En 2020, le secrétariat de la commission d'agréments, assuré par la DGSB, a instruit et transmis à la commission d'agréments 8 dossiers de demandes d'agrément :

- ✓ Trois dossiers de demande d'agrément pour le franchissement de seuil dans le capital d'une banque et deux établissements de leasing ;
- ✓ Quatre dossiers relatifs à des demandes d'agrément de principe pour la création d'établissements de paiements dont une émanant d'un investisseur non-résident ;
- ✓ Un dossier pour la demande d'agrément pour la perte de la qualité d'un actionnaire de référence dans une banque.

2. Traitement de dossiers d'autorisations et d'approbations :

2.1. La Gouvernance

La BCT a instruit 64 dossiers portant sur la nomination de Directeurs Généraux des Banques et Etablissements Financiers, de directeurs généraux adjoints, de présidents de conseil d'administration, d'administrateurs ordinaires, d'administrateurs indépendants et d'administrateurs représentant les intérêts des petits porteurs.

L'étude de ces dossiers fait ressortir que les choix des Banques et Etablissements Financiers sont de plus en plus ciblés et répondent aux mieux aux critères de compétence, de qualifications scientifiques et professionnelles.

2.2. Les produits et services

La BCT a autorisé la commercialisation d'une panoplie de plus de 20 nouveaux produits et services financiers et ce, dans le cadre de l'article 84 de la loi bancaire.

Ces autorisations ont porté essentiellement sur des produits de placement, des packs destinés aux tunisiens résidents à l'étranger et des produits de financement islamique. La BCT a aussi autorisé la commercialisation de plusieurs services basés sur la composante digitale et s'inscrivent dans le cadre des orientations stratégiques nationales d'inclusion financière et notamment pour l'ouverture des comptes en ligne.

3. Travaux de la Commission de résolution

La commission de résolution des Banques et Etablissements Financiers en situation compromise s'est réunie 10 fois dont 4 au titre des exercices 2019-2020. Le secrétariat de cette commission est aussi assuré par la DGSB.

Elle a ouvert les procédures de résolution de la BFT et ce, sur la base du rapport de la BCT constatant la situation compromise de la banque. Etant rappelé que le délégué à la résolution de la BFT a été nommé à fin 2018 et que la commission a validé la mission de l'exécution du plan de résolution qui est axé essentiellement sur le recouvrement intensif des créances, l'assainissement social et la minimisation des charges.

Durant les deux dernières années quatre réunions ont été tenues et ont porté principalement sur :

- L'approbation de la politique de recouvrement des créances présentée par le délégué à la résolution de la BFT.
- L'autorisation du délégué à la résolution de procéder à des arrangements transactionnels selon les conditions fixées par ladite politique.
- Le suivi de l'évolution de la situation financière conformément à l'article 126 de la loi bancaire.
- Le suivi du programme d'assainissement social.

La commission de résolution a aussi procédé au renouvellement du mandat du délégué à la résolution pour une année supplémentaire conformément aux dispositions légales.

4. Activités de surveillance des Banques et Etablissements Financiers

4.1. Surveillance permanente des Banques et Etablissements Financiers

Le bilan opérationnel de l'analyse micro prudentielle et de l'évaluation des profils de risque des Banques et Etablissements Financiers au titre de l'année 2019 se présente comme suit :

Tableau 1: Bilan opérationnel de l'activité de la surveillance permanente	Tableau 1: Bilan d	pérationnel de	l'activité de	la surveillance	permanente
---	--------------------	----------------	---------------	-----------------	------------

Nombre de Banques et Etablissements Financiers ayant fait l'objet d'un rapport	21
d'évaluation au titre de l'année 2019	
Nombre de Banques et Etablissements Financiers ayant fait l'objet de réunions annuelles	13
relatives à leurs situations financières	
Nombre de Banques et Etablissements Financiers ayant fait l'objet d'une notification visée	6
par le Gouverneur relative à l'évaluation de leurs situations financières à fin 2019	
·	
Nombre de Banques et Etablissements Financiers ayant fait l'objet d'une notification visée	3
par le Gouverneur suite à une mission d'inspection	
pur le douverneur suite à une mission à mapestion	
Nombre de Banques et Etablissements Financiers ayant fait l'objet d'autres notifications	16
nombre de Banques et Etablissements i mandiers dyant fait i objet à daties notineations	-5
visées par le Gouverneur	

4.2. Respect des normes

L'évaluation du respect des normes prudentielles quantitatives des banques et des établissements financiers au titre de 2019 fait ressortir ce qui suit :

Tableau 2: Nombre des Banques et Etablissements Financiers ne respectant pas les normes prudentielles à fin 2019¹¹

Normes prudentielles	Banques résidentes	Banques non- résidentes	Etablissements financiers
1- Ratio de couverture des risques (10%)	3	1	0
2- Ratio Tier 1 (7%)	3	1	0
3- Norme de concentration des risques (25%)	3	2	0
4- Norme de division des risques (15%)	2	1	0
5- Norme de division des risques (5%)	2	1	0
6- Norme de division des risques pour les personnes ayant des liens avec la Banques et Etablissements Financiers (25% des FPN)	2	1	1
7- Ratio de liquidité	1		
8- Ratio Crédits /Dépôts	5		
9- Position de change	0		

4.3. Surveillance sur place

En 2019, 19 missions de contrôle sur place ont été effectuées et se répartissent entre une mission générale, deux missions thématiques, une mission horizontale

¹¹ En dehors de la BFT qui a été soumise à des procédures de résolution en 2018.

diligentée auprès de quinze banques de la place et une mission ponctuelle sur la base d'un programme annuel approuvé par le gouvernement de la BCT et des termes de référence documentés.

Ces missions de contrôle ont porté sur les aspects suivants :

- L'évaluation du dispositif de gouvernance, de contrôle interne et de gestion des risques
- L'évaluation du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
 - Le contrôle de la rémunération des dépôts.
 - Les conditions d'octroi des crédits de financement de l'habitat

5. Principales mesures disciplinaires prises

L'activité de supervision sur place et sur pièces a donné lieu aux mesures suivantes :

Tableau 3: Principales mesures disciplinaires prises

Nombre de Banques et Etablissements Financiers sanctionnés		Montant (En DT)
Amendes		
Ratio de liquidité (LCR)	11	4 379 255,8
Ratio Crédits/ Dépôts (LTD)	9	6 701 774,0
Total des Amendes		11 081 029,8

CHAPITRE 2 : Structure et physionomie du secteur bancaire et financier tunisien

Section I- Structure du secteur bancaire et financier selon la nature de l'activité

Depuis l'année 2017, la physionomie du secteur bancaire tunisien n'a pas connu de changements significatifs. A fin juin 2020, le nombre de Banques et Etablissements Financiers agréés en Tunisie s'est maintenu à 42 établissements, répartis entre 23 banques résidentes, 7 banques non-résidentes, 8 établissements de leasing, 2 sociétés de factoring et 2 banques d'affaires.

Tableau 4: Évolution du nombre d'établissements agréés

	2017	2018	2019	Juin 2020
Banques	30	30	30	30
Résidentes	23	23	23	23
Non-résidentes ¹²	7	7	7	7
Établissements Financiers	12	12	12	12
Établissements de leasing	8	8	8	8
Sociétés de factoring	2	2	2	2
Banques d'affaires	2	2	2	2
Total	42	42	42	42

Selon leur business model, les 23 banques résidentes sont réparties entre 18 banques universelles, 2 banques¹³ spécialisées dans le financement des microprojets et des PME et 3 banques¹⁴ spécialisées dans l'activité bancaire islamique.

L'activité bancaire basée sur les opérations islamiques continue à consolider progressivement sa position gagnant presque 0,9 point de part du marché d'actifs, 1,7 point de part du marché des dépôts et 1,6 point de part du marché des crédits entre 2016 et 2019.

Tableau 5: Indicateurs des banques islamiques

Part dans le total secteur (%)	2016	2017	2018	2019
Total actif	5,1	5,1	5,6	6
Total Dépôts	5,2	5,6	6,3	6,9
Total Crédits	4,0	4,2	4,8	5,6

¹² Y compris la LINC : Banque agréée mais qui n'est pas actuellement en activité.

¹³ La BTS et la BFPME.

¹⁴ Wifak Intenational Bank (WIB), Banque Zitouna et Al Baraka Bank Tunisia.

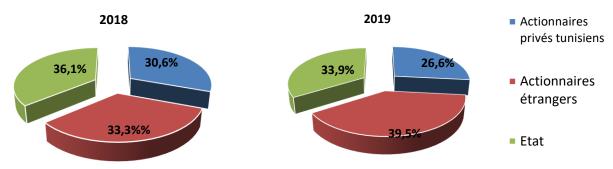
Section II- Structure du secteur bancaire selon la nature de l'actionnariat

1. Banques résidentes

Le capital des banques résidentes s'élève à 3892 MDT à fin 2019, réparti entre l'État¹⁵ tunisien (33,9%), les actionnaires étrangers (39,5%) et les actionnaires privés tunisiens (26,6%).

Cette structure a été marquée par une baisse de la part de l'État Tunisien⁹ de 2,2 points de pourcentage contre l'augmentation de la part des actionnaires étrangers de 6,2 points de pourcentage.





Selon le statut des actionnaires de référence, la répartition des banques résidentes se présente ainsi :

- ■l'État Tunisien dans 6 banques¹⁶,
- •les actionnaires étrangers dans 11 banques¹⁷,
- ■les groupes d'affaires industriels et commerciaux dans 3 banques¹8,
- ■l'actionnariat de référence est mixte (réparti à parts égales entre l'État Tunisien et un pays arabe) dans les 3 autres banques¹⁹.

¹⁵ Participation directe de l'État et indirecte à travers les entreprises publiques et parapubliques.

¹⁶ STB, BNA, BH, BTS, BFPME et BFT.

¹⁷ ATB, ATTIJARI, UBCI, UIB, Citibank, Bank ABC, BTK, QNB, Al Baraka, BT et BZ.

¹⁸ Amen Bank, BIAT et WIB.

¹⁹ Tunisian Saudi Bank (TSB ex-STUSID), BTE et BTL.

Tableau 6: Évolution du nombre de banques suivant le statut de l'actionnariat

	2016	2017	2018	2019
Banques publiques	7	7	7	6 ²⁰
Banques à capitaux étrangers	10	10	10	11
Banques à capitaux privés tunisiens	3	3	3	3
Banques mixtes	3	3	3	3
Total	23	23	23	23

2. Banques non-résidentes

La physionomie du secteur bancaire non-résident n'a connu aucun changement avec :

- ■4 banques: TIB, NAIB, LINC²¹, ALUBAF; et
- ■3 succursales : Citibank, ABC, TFB.

Le capital des banques non-résidentes s'élève à 420 MDT à fin 2019 et continue à être dominé à hauteur de 83% par des actionnaires étrangers, particulièrement les actionnaires libyens.

3. Établissements de leasing

Au titre de 2019, le capital des établissements de leasing est de l'ordre de 269 MDT en augmentation de 16 MDT par rapport à 2018 suite l'augmentation de capital réalisée par TLF de 9 MDT et ATL de 7 MDT. Sa répartition entre les actionnaires fait ressortir la prédominance des actionnaires privés tunisiens qui détiennent 84,5% du capital.

La répartition du capital selon le groupe d'affiliation fait ressortir une forte présence des groupes bancaires qui détiennent 51,4% du capital et représentent les actionnaires de référence de 6 établissements. Les groupes d'affaires privés tunisiens non-bancaires détiennent 29,3% du capital et représentent les actionnaires de référence des 2 autres établissements de leasing.

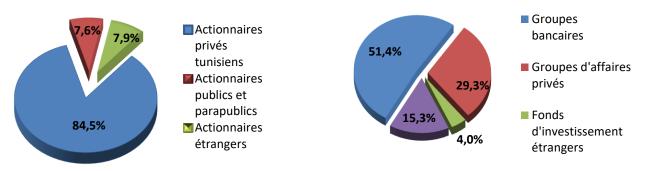
²⁰ Suite à la cession de la participation de l'Etat dans le capital de la BZ au groupe Qatari "Al Majda".

²¹ Banque agréée mais qui n'est pas actuellement en activité.

Graphique 2: Structure de l'actionnariat des établissements de leasing à fin 2019

Selon la nature de l'actionnariat

Selon le groupe d'affiliation



Section III- Analyse de la concentration du secteur bancaire

L'activité du système bancaire demeure, au même titre que les années antérieures, concentrée sur les banques résidentes qui accaparent 92% du total actif, 94% des crédits et 97% des dépôts.

Tableau 7: Concentration de l'activité bancaire suivant la nature de l'établissement

	2017	2018	2019
Total actif (en MDT)	121 018	133 996	140 848
Part des banques résidentes (en %)	91,6%	91,8%	92,3%
Part des banques non-résidentes (en%)	4,2%	4,3%	4,1%
Part des établissements de leasing (en%)	4,0%	3,7%	3,4%
Part des sociétés de factoring (en%)	0,2%	0,2%	0,2%
Crédits à la clientèle (en MDT)	78 897	86 201	88 978
Part des banques résidentes (en %)	92,8%	93,2%	93,8%
Part des banques non-résidentes (en %)	1,5%	1,4%	1,2%
Part des établissements de leasing (en%)	5,5%	5,2%	4,8%
Part des sociétés de factoring (en%)	0,2%	0,2%	0,2%
Dépôts de la clientèle (en MDT)	64 563	70 437	77 006
Part des banques résidentes (en%)	97,2%	97,2%	97,1%
Part des banques non-résidentes (en%)	2,8%	2,8%	2,9%

Tableau 8: Indicateurs de concentration de l'activité des banques résidentes

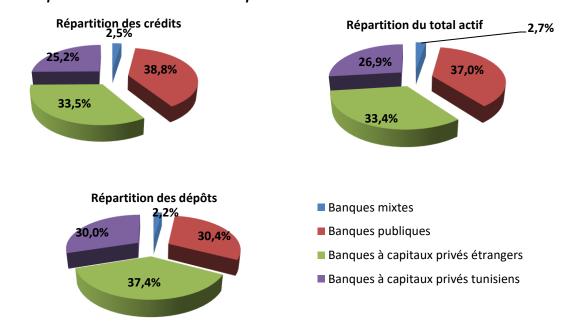
		Ratio de concentration %						Indice Herfindhal-			
	4 pren	4 premières banques			8 premières banques			Hirshman			
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019		
Total actif	47,9	48,8	48,5	76,0	75,6	75,6	0,085	0,085	0,085		
Crédits à la clientèle	47,5	49,0	48,5	76,6	76,7	76,2	0,086	0,087	0,085		
Dépôts de la clientèle	47,8	47,5	48,0	79,3	78,5	78,1	0,093	0,091	0,092		
Nombre de comptes	53,9	53,7	53,5	85,9	84,7	84,4	0,106	0,104	0,103		

L'indice Herfindahl-Hirshman²² qui est quasi stable comparé à 2017 et 2018 montre l'absence de position dominante.

L'analyse de la concentration de l'activité bancaire suivant la nature l'actionnariat fait ressortir les faits suivants :

- ■La contribution des banques publiques demeure la plus importante avec une part de marché en termes d'actif de 37%, de crédits de 38,8% et à un degré moindre au niveau des dépôts de 30,4%.
- ■Les banques à capitaux privés tunisiens détiennent 26,9% du total actif, 25,2% des crédits et 30% des dépôts.
- ■Les banques à capitaux étrangers détiennent 33,4% des actifs, 33,5% des crédits et 37,4% des dépôts ; et
- ■Les banques mixtes détiennent des parts de marché de 2,7% en termes d'actifs, 2,5% des crédits et de 2,2% en termes de dépôts.

Graphique 3: Répartition de l'activité des banques résidentes selon la nature de l'actionnariat



L'activité des établissements de leasing présente, en 2019, une concentration au niveau du total actif avec une part de 67,8% détenu par les 4 premiers établissements.

L'indice de Herfindhal-Hirshman est un indicateur de la concentration du secteur bancaire. Il est égal à la somme des carrés des parts de marché de tous les établissements. Cet indice est d'autant plus pertinent que le marché examiné est de faible dimension. En ce qui concerne son interprétation, une valeur inférieure à 0,1 témoigne d'un marché peu concentré, comprise entre 0,1 et 0,18 d'un marché modérément concentré et supérieure à 0,18 d'un marché fortement concentré.

Tableau 9: Indicateurs de concentration de l'activité des établissements de leasing

		Total actif					
	2017	2018	2019				
Part des 4 premiers établissements (%)	68,3	68,3	67,8				
Indice Herfindhal-Hirshman	0,150	0,152	0,151				

En s'appuyant sur l'indice d'IHH compris entre 0,1 et 0,18 pour ces trois dernières années, cette concentration est classée comme modérée.

Une forte concentration de l'activité des banques non-résidentes est constatée notamment au niveau des dépôts en devise, au niveau des crédits et du total actif comme en témoignent le ratio de concentration et l'indice de Herfindhal-Hirshman qui dépasse le seuil de 0,18.

Tableau 10: Indicateurs de concentration de l'activité des banques non-résidentes

	Total actif				Crédits			Dépôts		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	
Part des 4 premières banques (%)	81,1	84,1	82,2	89,4	88,1	87,3	0, 88	85,6	92,5	
Indice Herfindhal-Hirshman	0,197	0,203	0,201	0,252	0,237	0,268	0,236	0,245	0,236	

Section IV- Bancarisation

Le réseau bancaire a continué en 2019 son extension mais à un rythme moins soutenu avec l'ouverture de 32 agences contre 53 agences en 2018 et 86 agences en 2017. Sur les 5 dernières années, le nombre d'agence est passé de 1 701 à 1 945 marqué par l'ouverture de 244 nouvelles agences. Ainsi, le taux de bancarisation s'est amélioré pour atteindre une agence pour 6 020 habitants en 2019 contre une agence pour 6 038 habitants en 2018.

Tableau 11: Principaux indicateurs de bancarisation

	2015	2016	2017	2018	2019
Réseau	1 701	1 774	1 860	1913	1945
Densité du réseau bancaire ²³	6 558	6 369	6 154	6 038	6 020
Nombre de comptes (en milliers)	8 110	8 512	8 961	9 372	9 835
dont Nombre de comptes à vue (en milliers)	3 150	3 304	3 473	3 714	3 924
Nombre de comptes d'épargne (en milliers)	4 846	5 087	5 361	5 518	5 762
Nombre de DAB & GAB	2 249	2 385	2 602	2 694	2 854
Nombre de cartes bancaires (en milliers)	3 067	3 186	3 655	4 640	5 500
Nombre de transactions monétiques (en millions)	57,6	64,7	71,6	82,3	92,6
Volume de transactions monétiques (en MDT)	7 191	8480	9 851	11908	14 361

Une forte bancarisation demeure observée sur le littoral qui abrite 86% des agences bancaires (dont 41% sont implantées dans le grand Tunis) et à peu près 85% du réseau des établissements de leasing (sur un total de 62 agences, 53 sont situées sur le littoral).

L'analyse de la bancarisation en termes de comptes montre que le nombre de comptes bancaires a évolué, sur les 5 dernières années, de 4,9% par an pour atteindre 9,8 millions de comptes à fin 2019.

Le nombre de cartes bancaires émises à fin 2019 s'élève à 5,5 millions de cartes, soit une évolution annuelle moyenne de 15,7% sur la période 2015-2019. Parallèlement, le nombre de DABs/GABs a augmenté en moyenne de 6,1% annuellement pour s'établir à 2 854 unités à fin 2019.

_

²³ Nombre d'habitants par agence.

CHAPITRE 3: Activité et situation financière des banques et des établissements financiers

Section I- Analyse de la structure bilancielle des banques résidentes

L'évolution de la structure bilancielle consolidée des banques résidentes a été fortement influée en 2019 par les mesures restrictives de la politique monétaire prises par la BCT et l'introduction du ratio Crédits/Dépôts à partir du quatrième trimestre de 2018 comme en témoignent :

- La baisse de la part du refinancement auprès de la BCT dans les passifs des banques de 3,5 points de pourcentage pour rejoindre son niveau de 2016 soit 6,3%.
- La hausse de la part des dépôts en dinars de 3,5% pour atteindre 55,9% du passif des banques en rupture avec la baisse observée durant les cinq dernières années.
- La poursuite de la tendance baissière de la part des crédits dans le total des actifs bancaires pour atteindre 76,6% en 2019 contre une part de 80,4% en 2014 et 79% en 2015.
- La baisse de la part des dépôts en devises de 0,5% en 2019 pour s'établir à 13,3% du passif des banques inversant la tendance haussière observée durant les 4 dernières années.

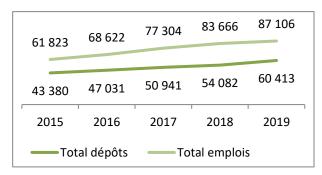
Tableau 12: Structure bilancielle des banques résidentes

Éléments de l'Actif	2015	2016	2017	2018	2019
Crédits	79,0%	78,5%	77,7%	77,1%	76,6%
Crédits aux professionnels	54,4%	53,9%	53,8%	54,1%	54,5%
Crédits aux particuliers	24,6%	24,6%	23,9%	23,0%	22,1%
Bons du Trésor	8,3%	9,3%	9,1%	7,9%	8,0%
Portefeuille-titres (hors bons du Trésor)	6,4%	6,2%	6,4%	6,2%	7,0%
Immobilisations	1,5%	1,5%	1,4%	1,3%	1,4%
Disponibilités ²⁴	3,3%	3,0%	3,8%	5,9%	5,6%
Dinars	0,9%	0,8%	1,0%	0,9%	0,8%
Devises	2,4%	2,2%	2,8%	5,0%	4,8%
Concours aux organismes financiers spécialisés	1,5%	1,5%	1,6%	1,6%	1,4%
Éléments du Passif	2015	2016	2017	2018	2019
Dépôts de la clientèle	69,6%	68,6%	66,8%	66,2%	69,2%
Dinars	58,0%	57,1%	54,2%	52,4%	55,9%
Devises	11,6%	11,5%	12,6%	13,8%	13,3%
Emprunts à moyen et long termes	6,2%	6,2%	6,3%	6,3%	6,7%
Fonds propres et provisions	18,1%	17,8%	17,1%	16,5%	17,5%
Emprunts auprès de la BCT	5,0%	6,3%	8,4%	9,8%	6,3%
Emprunts auprès des banques non-résidentes	1,1%	1,1%	1,4%	1,2%	0,3%

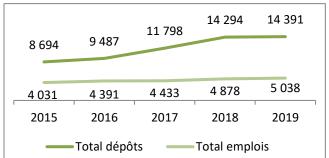
²⁴ Caisse et dépôts auprès de la BCT et des banques non-résidentes.

En outre, le gap entre les emplois et les dépôts en dinars s'est atténuée en 2019 de 10% pour se limiter à 26,7 milliards de dinars, soit un niveau proche de celui de 2017.

Graphique 4: Evolution du gap entre les emplois et les dépôts en dinars



Graphique 5:Evolution du gap entre les emplois et les dépôts en devises



Section II- Activité et situation financière des banques résidentes

1. Évolution des emplois d'exploitation

L'année 2019 a été marquée par la poursuite de la décélération de l'activité bancaire. Les emplois d'exploitation des banques (crédits et portefeuilles titres) ont progressé à un rythme moins soutenu que celui de l'année dernière soit 4,6% contre 7,8% en 2018, pour atteindre 108 Milliards de dinars. Ce ralentissement provient de la diminution du rythme de progression de l'encours des crédits, soit 3,6% en 2019 contre 8,9% en 2018.

Tableau 13: Évolution des emplois des banques résidentes

					Varia	ations	
	2017	2018	2019	2018/2	2017	2019/2	2018
				En MDT	En %	En MDT	En %
Crédits*	81 707	88 987	92 176	7 280	8,9	3 189	3,6
Crédits aux professionnels	58 994	65 027	68 123	6 033	10,2	3 096	4,8
Crédits aux particuliers	22 713	23 960	24 053	1 247	5,5	93	0,4
Portefeuille-titres	14 425	14 634	16 247	209	1,4	1 613	11,0
dont bons du Trésor	8 523	8 273	8 719	-250	-2,9	446	5,4
Total emplois d'exploitation	96 132	103 621	108 423	7 489	7,8	4 802	4,6

^{*}Engagements y compris les prêts participatifs, les agios réservés et les engagements par signature

1.1. Crédits à la clientèle

Le ralentissement de l'activité de crédit en 2019 a concerné aussi bien les crédits aux professionnels (4,8% contre 10,2% en 2018) que les crédits aux particuliers (0,4% contre 5,5% en 2018) en relation avec le ralentissement de la croissance économique.

Tableau 14: Évolution des crédits des banques résidentes

				Variations			
	2017	2018	2019	2018/2017		2019/	2018
				En MDT	En %	En MDT	En %
Crédits aux professionnels	58 994	65 027	68 123	6 033	10,2	3 096	4,8
Crédits court terme	32 826	37 392	39 386	4 566	13,9	1 994	5,3
dont découverts	10 272	11 924	11 738	1 652	16,1	-186	-1,6
impayés	3 869	4 760	4 584	891	23,0	-176	-3,7
contentieux	4 050	4 118	5 264	68	1,7	1 146	27,8
Crédits moyen et long termes	26 168	27 635	28 737	1 467	5,6	1 102	4,0
dont consolidations	2 435	2 408	2 681	-27	-1,1	273	11,3
Crédits aux particuliers	22 713	23 960	24 053	1 247	5,5	93	0,4
Consommation	12 318	12 890	12 774	572	4,6	-116	-0,9
dont véhicules	322	314	311	-8	-2,5	-3	-1,0
aménagements	9 085	9 367	9 193	282	3,1	-174	-1,9
Logement	10 395	11 070	11 279	675	6,5	209	1,9
Total Crédits [*]	81 707	88 987	92 176	7 280	8,9	3 189	3,6

^{*}Engagements y compris les prêts participatifs, les agios réservés et les engagements par signature

■ Par forme de crédits, l'évolution des crédits aux particuliers a été caractérisée par une baisse des crédits à la consommation de 0,9% contre une hausse de 4,6% en 2018 alors que les crédits logement se sont inscrits en hausse de 1,9% mais à un rythme beaucoup moins accéléré que celui de 2018, soit 6,5%.

Pour ce qui des crédits aux professionnels, l'analyse de leur évolution fait ressortir les constats suivants :

■ Par forme de crédit, le ralentissement a concerné aussi bien les crédits à court terme hors impayés et contentieux (1024 MDT ou 3,6% contre 3607 MDT ou 14,5%) que les crédits à moyen et long termes hors crédits de consolidation (829 MDT ou 3,3% contre 1494 MDT ou 6,3%). Ce ralentissement a été accompagné par le transfert au contentieux d'un volume important de créances (1146 MDT contre 68 MDT en 2018) et la consolidation de créances pour un montant de 273 MDT.

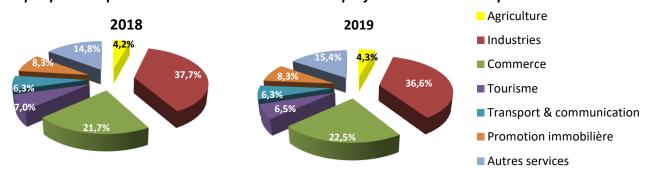
					Vai	riations	
	2017	2018	2019	2018/	2017	2019/	2018
				En MDT	En %	En MDT	En %
Les entreprises publiques	4 583	5 151	6 351	568	12,4	1 200	23,3
à court terme	2 633	3 152	4 463	519	19,7	1 311	41,6
à moyen et long termes	1 950	1 999	1 888	49	2,5	-111	-5,6
Les entreprises privées	54 411	59 876	61 771	5 465	10,0	1 896	3,2
à court terme	30 193	34 240	34 922	4 047	13,4	682	2,0
à moyen et long termes	24 218	25 636	26 849	1 418	5,9	1 213	4,7
Total Crédits aux professionnels	58 994	65 027	68 123	6 033	10,2	3 096	4,8

- Par catégorie de contreparties, le ralentissement des crédits n'a concerné que le secteur privé qui n'a bénéficié que du tiers des financements octroyés en 2018 alors que les financements aux entreprises publiques a connu une forte accélération de 1200 MDT, soit le double des financements de 2018. Cette hausse des crédits aux entreprises publiques s'est axée sur les crédits à court terme alors que l'encours des crédits à moyen et long termes a baissé de 111 MDT; ce qui reflète l'ampleur du déficit de trésorerie de ces entreprises.
- Par secteur d'activité, le ralentissement des crédits a concerné notamment le secteur industriel et à un degré moindre les secteurs du commerce et de la promotion immobilière et les autres services. Les crédits touristiques ont continué à baisser (-2,3% en 2019 et -2,1% en 2018). Les crédits accordés aux secteurs de l'agriculture et de transport et communication ont enregistré une accélération par rapport à 2018.

Tableau 16: Evolution des crédits aux professionnels par secteur

		•	•	Variations			
Secteur d'activité	2017	2018	2019	2018/2	017	2019/2	018
				En MDT	En %	En MDT	En %
Agriculture	2 652	2 747	2 913	95	3,6	166	6,0
Industries	21 482	24 483	24 964	3 001	14,0	481	2,0
Commerce	12 703	14 128	15 361	1 425	11,2	1 233	8,7
Tourisme	4 644	4 546	4 443	-98	-2,1	-103	-2,3
Transport & communication	3 996	4 122	4 310	126	3,1	188	4,6
Promotion immobilière	5 048	5 403	5 659	355	7,0	256	4,7
Autres services	8 469	9 598	10 473	1 129	13,3	875	9,1
Total	58 994	65 027	68 123	6 033	10,2	3 096	4,8

La répartition sectorielle de l'encours des crédits aux professionnels a connu, en 2019, une augmentation de la part des secteurs du commerce (+0,8 point de pourcentage), des autres services (+0,6 point de pourcentage) et de l'agriculture (+0,1 point de pourcentage) contre une baisse de la part du secteur industriel et touristique de 1,1 et 0,5 point de pourcentage respectivement.



Graphique 6: Répartition sectorielle des crédits aux professionnels des banques résidentes

1.2. Portefeuille-titres

L'encours du portefeuille titres poursuit sa tendance haussière observée au cours des 5 dernières années en enregistrant un accroissement de 11% contre 1,4% en 2018 et 15,1% en 2017.

Cette hausse a concerné aussi bien les titres de dettes (+12 %) que les titres de propriété (9%). La progression de titres des dettes s'explique par la hausse des emprunts en devises accordés à l'Etat de 825 MDT et des bons du Trésor de 447 MDT.

				Variations				
	2017	2018	2019	2018/2	017	2019/2	2018	
				En MDT	En %	En MDT	En %	
Titres de propriété	4 160	4 825	5 258	665	16,0	433	9,0	
Titres de dette	10 265	9 809	10 989	-456	-4,4	1 180	12,0	
Obligations	328	298	296	-30	-9,1	-2	-0,7	
Bons du Trésor et obligations d'Etat	9 937	9 511	10 693	-426	-4,3	1 182	12,4	
Portefeuille-titres	14 425	14 634	16 247	209	1,4	1 613	11,0	

Tableau 17: Évolution de l'encours du portefeuille-titres des banques résidentes

2. Évolution des ressources d'exploitation

Les dépôts ainsi que les emprunts à moyen et long termes ont progressé en 2019 à un rythme soutenu, soit 9,4% et 10,5% respectivement. Conséquemment et compte tenu du ralentissement des crédits, le recours des banques aux ressources du marché

monétaire s'est nettement atténué comme en témoigne la baisse de l'encours des emprunts sur le marché monétaire de 24,1% par rapport à 2018 pour s'établir à 9 Milliards de dinars à fin 2019.

Tableau 18: Évolution des ressources d'exploitation des banques résidentes

					Vari	ations	
	2017	2018	2019	2018/2017		2019/2018	
	2017	2010		En MDT	En %	En MDT	En %
Dépôts	62 740	68 375	74 805	5 635	9,0	6 430	9,4
Dinars	50 942	54 081	60 414	3 139	6,2	6 333	11,7
Devises	11 798	14 294	14 391	2 496	21,2	97	0,7
Ressources d'emprunt à moyen et long termes	5 826	6 570	7 261	744	12,8	691	10,5
Total des ressources d'exploitation	68 566	74 945	82 066	6 379	9,3	7 121	9,5
Emprunts sur le marché monétaire	8 484	11 846	8 995	3 362	39,6	-2 851	-24,1

2.1. Mobilisation des dépôts

L'encours des dépôts en dinars a progressé en 2019 de 11,7% soit presque le double de l'évolution de 2018 pour s'établir à 60,4 Milliards de dinars.

Tableau 19: Évolution de l'encours des dépôts des banques résidentes par catégorie de dépôts

				Variations			
	2017	2018	2019	2018/2	2017	2019/2	2018
				En MDT	En %	En MDT	En %
Dépôts en dinars	50 942	54 081	60 414	3 139	6,2	6 333	11,7
Dépôts à vue	17 416	17 276	18 606	-140	-0,8	1 330	7,7
Dépôts d'épargne	18 320	20 248	21 842	1 928	10,5	1 594	7,9
Dont comptes spéciaux d'épargne	16 124	17 878	19 362	1 754	10,9	1 484	8,3
Dépôts à terme	11 891	13 323	15 910	1 432	12,0	2 587	19,4
Certificats de dépôts	3 315	3 234	4 056	-81	-2,4	822	25,4
Dépôts en devises	11 798	14 294	14 391	2 496	21,2	97	0,7
Total dépôts	62 740	68 375	74 805	5 635	9,0	6 430	9,4

Cette progression a été accompagnée par une accentuation des pratiques de surenchère sur les dépôts à terme et les certificats de dépôts comme en témoignent :

- La forte progression des dépôts à terme et des certificats de dépôts représentant
 53,2% de la progression totale contre 43% en 2018.
- Le renchérissement du coût des dépôts à terme et des certificats de dépôts de 1,8% et 2,1% respectivement pour s'élever à 8,5% et 11,5%.

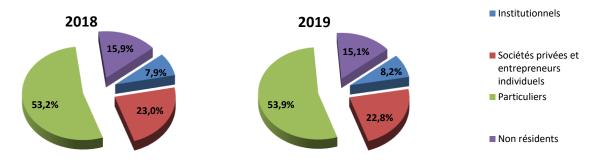
• La décélération du rythme des dépôts d'épargne soit 7,9% contre des progressions à deux chiffres durant les 3 dernières années témoignant de la migration d'une partie vers les dépôts à terme.

Ceci dit les dépôts à vue en dinars ont renoué avec la hausse en 2019 (+1330 MDT) après la baisse enregistrée en 2018 (-140MDT).

Les dépôts en devises ont connu une quasi-stagnation de leur évolution traduisant la rupture avec les anticipations des agents économiques à la baisse du dinar plus particulièrement les dépôts à vue en devises ont connu une baisse de leur rythme de progression revenant de 23,5% en 2018 à 2,1% uniquement en 2019.

Par catégorie de déposants, les dépôts des non-résidents et des sociétés privées ont baissé respectivement de 0,8 et 0,2 point de pourcentage contre une consolidation de la part des particuliers et des institutionnels respectivement de 0,7 et 0,3 point de pourcentage.

Graphique 7: Évolution de la structure des dépôts des banques résidentes par catégorie de déposants



2.2. Ressources d'emprunt à moyen et long termes

Les ressources d'emprunts à moyen et long termes ont enregistré une croissance de 691 MDT ou 10,5% provenant quasi-exclusivement des ressources budgétaires et extérieures dont le rythme de progression est nettement réduit de près de 8%.

Tableau 20 : Évolution des ressources d'emprunt à moyen et long termes des banques résidentes

				Variations			
	2017	2018	2019	2018/2	2017	2019/2	2018
				En MDT	En %	En MDT	En %
Ressources budgétaires et extérieures	3 850	4 693	5 359	843	21,9	666	14,2
Emprunts obligataires	1 875	1 755	1 672	-120	-6,4	-83	-4,7
Autres emprunts	101	122	230	21	20,8	108	88,5
Ressources d'emprunts à moyen et long termes	5 826	6 570	7 261	744	12,8	691	10,5

La baisse des emprunts obligataires observée depuis 2018 est en lien notamment avec les exigences du ratio « Crédits /dépôts » qui n'intègre pas ce type de ressources dans ses éléments de calcul.

3. Indicateurs de risques et de solidité financière

3.1. Risque de liquidité

Sous l'effet des mesures restrictives de la politique monétaire prises par la BCT et l'introduction du ratio Crédits/Dépôts à partir de fin 2018, l'exercice 2019 a connu une atténuation remarquable des pressions sur la liquidité avec :

- Une baisse de l'encours du refinancement hors achat ferme des bons du Trésor de 4,6 Milliards de dinars pour s'établir à 9,5 Milliards de dinars à fin décembre 2019.
- Une baisse du ratio de crédit sur les dépôts de plus de 10 points de pourcentage pour se limiter à 120 %.
- Une baisse du taux de couverture des crédits par les ressources du marché monétaire de 4,4% pour se limiter à 11,9%.
- 20 banques affichent un LCR supérieur à 100% contre 7 banques uniquement en 2018.

Tableau 21: Indicateurs de liquidité des banques résidentes

	2017	2018	2019
Actifs liquides ²⁵ /Total actif en DT	6,7%	5,3%	6,3%
Ratio « Crédits / Dépôts » ²⁶	135,0%	130,7%	120,0%
Taux de couverture des crédits par les ressources du marché monétaire	12,8%	16,3%	11,9%

²⁵ Actifs liquides selon la définition de la circulaire n°2014-14 du 10 novembre 2014 relative au ratio de liquidité.

²⁶ Tel que défini par la circulaire aux banques n°2018-10 du 1^{er} novembre 2018.

Toutefois, la situation de certaines banques demeure préoccupante avec :

- ■3 banques qui présentent des LCR à peine supérieur au minimum réglementaire (inférieurs à 102%)
- ■6 banques qui affichent un ratio C/D supérieur à 130%.

Tableau 22: Évolution de la répartition du ratio de liquidité des banques résidentes

	déc18			19
Seuil du LCR	Nombre de banques	Part dans le total actif	Nombre de banques	Part dans le total actif
Supérieur à 100%	7	25,80%	20	99,20%
Supérieur à 90%	7	30,60%	-	-
Supérieur à 80%	1	3,30%	-	-
Inférieur à 80%	6	40,30%	1	0,80%

3.2. Risque de crédit

Malgré la poursuite des difficultés économiques, les banques sont parvenues à maîtriser leurs indicateurs de risque de crédit comme en témoigne l'analyse des principaux paramètres de défaut du portefeuille crédit avec :

- ■Un taux de migration moyen des créances courantes vers les créances classées de 2,4% contre 2,7% au titre de 2018, en lien avec la baisse du risque additionnel de 47 MDT pour s'établir à 1977 MDT à fin 2019.
- La poursuite de la maîtrise de la part des créances classées, pour la quatrième année consécutive, pour stagner à 13,4% les deux dernières années en lien avec les opérations de cession et radiation des créances pour 465 MDT.

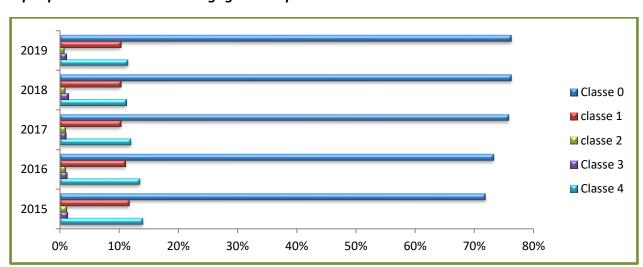
Tableau 23: Paramètres de défaut des banques résidentes

	2017	2018	2019
Taux d'impayés	5,4%	6,0%	5,7%
Encours des créances classées (MDT)	12 192	13 011	13 466
Part des créances classées dans le total des engagements	13,9%	13,4%	13,4%
Part des créances classées 4	12,0%	12,0%	11,2%
Taux de migration moyen	2,4%	2,7%	2,4%
Part des créances courantes	86,1%	86,6%	86,6%

La structure des engagements par classe n'a pas changé par rapport aux années précédentes avec une prépondérance de la classe 4 qui représente 86,4% des créances classées.

Malgré l'amélioration des paramètres de défaut, l'importance de la part des créances classées demeure un défi majeur pour les banques tunisiennes. En effet :

■Bien qu'ayant poursuivi une tendance baissière au cours des quatre dernières années, la part des créances classées 4 dans le total engagement demeure élevée (aux alentours de 11%) et ce, depuis plusieurs années ce qui nécessite une stratégie nationale de résolution de l'ancien stock des créances classées.



Graphique 8: Ventilation des engagements par classe

■ 11 banques affichent une part des créances classées supérieures à 15% et détiennent 33,6 % du total actif du secteur.

Tableau 24: Répartition de la part des créances classées des banques résidentes à fin 2019

Seuil de la part des créances classées	Nombre de banques	Part dans le total actif (%)
Inférieur à 10%	8	40,4
Entre 10% et 15%	4	26,0
Supérieur à 15%	11	33,6

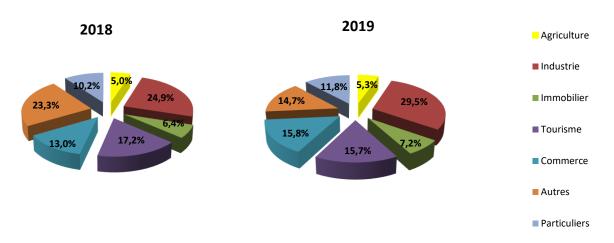
 47,3% et 27,4% respectivement des créances des secteurs touristique et agricole sont classées, néanmoins, la part globale des engagements dans ces deux secteurs est aux alentours de 7% du total engagement des banques;

Tableau 25: Évolution des parts des créances classées dans le total engagement par secteur (en %)

Secteur d'activité	2018	2019
Agriculture	27,2	27,4
Industrie	11,7	13,9
Commerce	11,0	12,7
Tourisme	49,0	47,3
Promotion immobilière	15,3	16,8
Total engagement professionnel	15,9	15,2
Particuliers	5,5	6,5

La ventilation des créances classées par secteur d'activité montre, au même titre que l'année précédente, une concentration sur les secteurs industriel et touristique qui accaparent 45,2% de l'encours des créances classées.

Graphique 9: Évolution de la répartition sectorielle de l'encours des créances classées des banques résidentes



Les banques ont poursuivi leur effort en matière de couverture des créances classées par les provisions comme en témoignent :

- La hausse du taux de couverture des créances classées par les provisions de 0,8 point de pourcentage passant de 55,6% en 2018 à 56,4%.
- L'affectation de 14,7% du PNB réalisé par le secteur bancaire au titre de 2019 aux dotations aux provisions pour risque de crédit.

Tableau 26: Indicateurs de couverture des risques des banques résidentes

	2017	2018	2019
Taux de couverture des créances classées par les provisions	57,0%	55,6%	56,4%
Taux des provisions collectives / Engagements 0 et 1	0,7%	0,8%	0,8%
Coût du risque	1,0%	1,1%	1,0%
Dotations aux provisions /PNB	16,5%	17,2%	14,7%

L'analyse par banque du taux de couverture des créances classées par les provisions fait ressortir des disparités. En effet, 14 banques détenant 88,3% du total actif présentent des taux supérieurs à 50%.

Tableau 27: Répartition du taux de couverture des créances classées par les provisions à fin 2019

Taux de couverture des créances classées par les provisions	Nombre de banques	Part dans le total actif (%)
Inférieur à 50%	9	11,7
Entre 50% et 60%	6	42,0
Supérieur à 60%	8	46,3

4. Exploitation et indicateurs de rentabilité

En dépit du ralentissement sensible de l'activité bancaire, la marge d'intérêts des banques résidentes a augmenté quoiqu'à un rythme moins important que celui de 2018 (510 MDT ou 20,1% en 2019) pour s'établir à 3048 MDT et ce, en relation avec la hausse du Taux de marché monétaire et de l'amélioration du profil de risque de crédit des banques.

Tableau 28 : Évolution des composantes du PNB des banques résidentes

				Variations			
	2017	2018	2019	2018/	2017	2019/	2018
				En MDT	En %	En MDT	En %
Intérêts et revenus assimilés	4 731	6 389	7 769	1 658	35,0	1 380	21,6
Intérêts encourus et charges assimilées	2 679	3 851	4 721	1 172	43,7	870	22,6
Marge d'intérêts	2 052	2 538	3 048	486	23,7	510	20,1
Commissions nettes	941	1 054	1 171	113	12,0	117	11,1
Gains nets sur opérations de change	739	623	581	-116	-15,7	-42	-6,7
Revenus du portefeuille investissement	390	655	717	265	67,9	62	9,5
Produit net bancaire	4 122	4 870	5 517	748	18,1	647	13,3

En termes relatifs, la marge d'intermédiation s'est améliorée de 50 points de base pour s'établir à 3,9% à fin 2019, résultant de l'augmentation plus importante du rendement du portefeuille crédit par rapport au coût des ressources soit 110 contre 60 points de base.

→ Marge d'intermediation (en%)



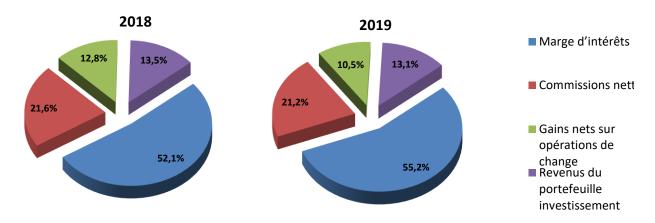
Graphique 10: Évolution du coût des ressources et du rendement des crédits des banques résidentes

Les gains nets sur opérations de change ont baissé pour la deuxième année consécutive suite à l'appréciation du dinar.

Suite à ces évolutions :

Le PNB a évolué de 13,3% contre 18,1% en 2018 en lien avec le ralentissement de l'activité des crédits.

La contribution de la part de la marge d'intérêts dans la structure du PNB s'est consolidée de 3,1 points de pourcentage pour représenter 55,2%.



Graphique 11: Évolution de la structure du PNB des banques résidentes

Rendement des crédits (en%) Coût des ressources (en%)

- Le coefficient d'exploitation s'est amélioré de 1,9 point de pourcentage pour s'établir à 45% en lien avec l'augmentation des charges opératoires (+8,7%) à un rythme moins soutenu que le PNB (+13,3%).
- ■Le taux de couverture des frais du personnel par les commissions s'est amélioré de 2,6 points de pourcentage pour s'établir à 69,1%.

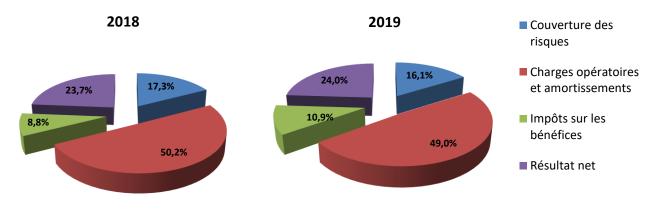
Tableau 29: Répartition du PNB des banques résidentes

				Variations			
	2017	2018	2019	2018	/2017	2019,	2018
				En MDT	En %	En MDT	En %
Produit net bancaire	4 122	4 870	5 517	748	18,1	647	13,3
(-) Dotations nettes aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	678	839	810	161	23,7	-29	-3,5
(-) Dotations nettes aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille investissement	-56	7	73	63	-112,5	66	942,9
(+) Autres produits d'exploitation	46	52	52	6	13,0	0	0,0
(-)Charges opératoires	1 949	2 285	2 484	336	17,2	199	8,7
Dont frais du personnel	1 476	1 586	1 695	110	7,5	109	6,9
(-)Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	152	171	195	19	12,5	24	14,0
Résultat d'exploitation	1 445	1 620	2 007	175	12,1	387	23,9
(+/-)Autres éléments ordinaires et éléments extraordinaires	-59	-32	-99	27	-	-67	-
(-)Impôts sur les bénéfices	327	431	595	104	31,8	164	38,1
Résultat net	1 059	1 157	1 313	98	9,3	156	13,5

Le PNB total réalisé par le secteur en 2019 a été affecté comme suit :

- ■49 % pour couvrir les charges opératoires et les amortissements,
- ■16,1% pour couvrir le risque crédit contre 17,3% en 2018,
- ■10,9% au titre des impôts sur les bénéfices, et
- ■24% au titre du résultat net de l'exercice.

Graphique 12: Répartition du PNB²⁷ des banques résidentes



²⁷ Compte tenu des autres produits d'exploitation et des gains ou pertes sur les autres éléments ordinaires et extraordinaires

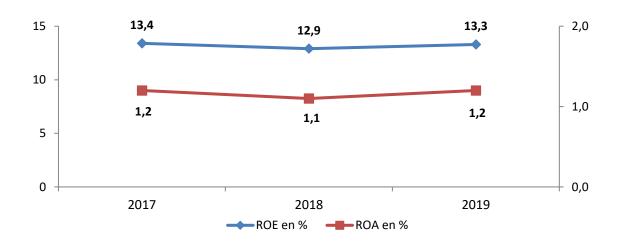
L'année 2019 a été marquée par la progression à deux chiffres du résultat net dégagé par le secteur bancaire soit 13,5% contre 9,3% pour s'établir à 1 313 MDT.

Cette augmentation est la résultante de l'effet combiné des facteurs suivants :

- l'augmentation du TMM ;
- la baisse de l'encours des dotations nettes aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif (29 MDT ou -3,5%);
- et le ralentissement du rythme de progression des charges opératoires (+8,7% contre +17,2% en 2018).

Par conséquent, les indicateurs de rentabilité se sont situés à des niveaux globalement satisfaisants et en progression par rapport à l'année précédente, soit un ROA de 1,2% (+0,1%) et un ROE de 13,3% (+0,4%).

Graphique 13: Évolution des indicateurs de rentabilité des banques résidentes



Au titre de 2019, 16 banques ont affiché un résultat bénéficiaire avec un bénéfice cumulé de 1 478 MDT (contre 18 banques avec un bénéfice cumulé de 1 227 MDT en 2018) et 7 banques ont affiché un résultat déficitaire s'élevant à 165 MDT (contre 70 MDT de perte affichée par 5 banques en 2018).

Le bénéfice cumulé de 2019 a été en totalité affecté en réserves suite à la décision de la BCT²⁸ d'inviter les banques et les établissements financiers à suspendre toute mesure de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019 et de s'abstenir d'effectuer toute opération de rachat de leurs propres actions, et ce en vue de

²⁸ Note aux banques et aux établissements financiers N°2020-17 du 1 er avril 2020.

renforcer leurs fonds propres pour faire face aux risques potentiels liés aux retombées de la pandémie COVID-19 sur les secteurs économiques.

En MDT 100% 1200 Bénéfices 80% affectés en 68,7% 71,5% 800 60% 877 réserves 1478 100,0% 655 40% 400 31,3% Dividendes 20% 28,5% 350 299 0 distribués 0,0% 0 0% 2017 2018 2019 2017 2018 2019

Graphique 14: Évolution de la répartition des bénéfices des banques résidentes²⁹

5. Analyse de l'adéquation des fonds propres

Les banques ont poursuivi en 2019 leur effort pour renforcer leurs fonds propres qui ont atteint 11 885 MDT soit à un rythme de 15,7% contre une augmentation des risques encourus de 2,7%.

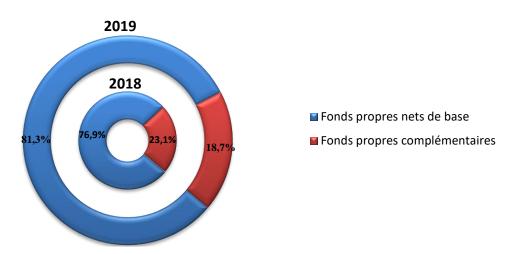
Cette augmentation provient à concurrence de 91,5% des bénéfices non distribués.

				Variations				
	2017	2018	2019	2018/2017		2019/2	018	
				En MDT	En %	En MDT	En %	
Fonds propres nets de base	6 975	7 898	9 666	923	13,2	1 768	22,4	
Capital	3 587	3 693	3 892	106	3,0	199	5,4	
Réserves et autres éléments des FP	5 167	5 833	7 509	666	12,9	1 676	28,7	
Éléments à déduire	(1 779)	(1 628)	(1 735)	-151	-8,5	107	6,6	
Fonds propres complémentaires	2 354	2 372	2 219	18	0,8	-153	-6,5	
Fonds propres nets	9 329	10 270	11 885	941	10,1	1 615	15,7	
Risques encourus	78 961	87 934	90 286	8 973	11,4	2 352	2,7	

Tableau 30: Évolution des fonds propres et des risques encourus des banques résidentes

A la faveur des politiques prudentes en matière de distribution des bénéfices pratiquées par la plupart des banques, le secteur bancaire a enregistré une consolidation de la part des fonds propres de base pour constituer 81,3% des fonds propres nets contre 76,9% en 2018, ce qui témoigne de la consistance de la qualité des fonds propres du secteur bancaire.

²⁹ Compte non tenu des résultats déficitaires.



Graphique 15: Évolution de la structure des fonds propres des banques résidentes

L'encours des risques encourus du secteur bancaire a augmenté de 2,7% contre 11,4% l'année précédente en lien avec l'élargissement, en 2019, des exigences en fonds propres pour couvrir les risques de marché, en plus des risques de crédit et des risques opérationnels.

Malgré cette exigence additionnelle, les banques sont parvenues à consolider leurs ratios de solvabilité et Tier 1 qui ont atteint 13,2% et 10,7% respectivement en 2019.

Tableau 31: Évolution des ratios moyens de solvabilité et Tier 1 des banques résidentes

	2017	2018	2019
Ratio de solvabilité	11,8	11,7	13,2
Ratio Tier 1	8,8	9,0	10,7

La distribution des ratios de solvabilité et Tier 1 fait ressortir certaines disparités entre les banques. En effet,

- 18 banques accaparant 90,4% du total actif du secteur affichent à fin 2019 un ratio de solvabilité supérieur à 11% contre 14 banques détenant 50,3% du total actif du secteur en 2018.
- 19 banques détenant 96,5% du total actif du secteur affichent, à fin 2019, un ratio Tier 1 supérieur à 8% contre 17 banques détenant 72,3% du total actif du secteur en 2018.

• 4 banques avec une part de marché en terme d'actif de 3,5% se trouvent, en 2019, dans une situation de non-respect du ratio minimum Tier 1 de 7% contre 3 banques avec une part de marché en terme d'actif de 1,8% en 2018.

Tableau 32: Répartition du ratio de solvabilité et du ratio Tier 1 des banques résidentes à fin 2019

	2018		2	2019
	Nombre de	Part dans le total	Nombre de	Part dans le total
	banques	actif	banques	actif
Seuil du ratio de solvabilité				
Supérieur à 11%	14	50,3%	18	90,4%
Entre 10% et 11%	6	47,8%	1	6,1%
Inférieur à 10% ³⁰	3	1,9%	4	3,5%
Seuil du ratio Tier 1				
Supérieur à 8%	17	72,3%	19	96,5%
Entre 7% et 8%	3	25,9%	0	0,0%
Inférieur à 7% ³¹	3	1,8%	4	3,5%

Section III- Activité et situation financière des banques s'adonnant à des opérations islamiques

La présence des banques islamiques dans le paysage bancaire s'est consolidée avec des parts en hausse en 2019 de 0,4% au niveau du total actif, de 0,6% au niveau des dépôts et 0,8% au niveau des crédits pour s'établir à 6%, 6,9% et 5,6% respectivement.

1. Évolution des emplois d'exploitation

Les emplois d'exploitation des banques islamiques s'élèvent, au terme de l'année 2019, à 5501 MDT enregistrant une augmentation de 1052 MDT ou 23,6% par rapport à l'année 2018. Le portefeuille crédit des banques islamiques s'élève à 4752 MDT composé principalement d'opérations Mourabaha (68,8%) et Ijara (17,5%).

³⁰ Le minimum réglementaire pour le ratio de solvabilité.

³¹ Le minimum réglementaire pour le ratio Tier 1.

				Variations				
	2017	2018	2019	2018/2	2017	2019/	2018	
				En MDT	En %	En MDT	En %	
Portefeuille Mourabaha	2 113	2 667	3 267	554	26,2	600	22,5	
Vente à tempérament	134	103	54	-31	-23,1	-49	-47,6	
Portefeuille Ijara	527	678	831	151	28,7	153	22,6	
Créances rattachées aux comptes de la clientèle	34	42	68	8	23,5	26	61,9	
Impayés, créances immobilisées, arrangements et rééchelonnements	187	271	296	84	44,9	25	9,2	
Titres de placement et de participation	346	551	749	205	59,2	198	35,9	
Autres financement	99	137	236	38	38,4	99	72,3	
Total emplois d'exploitation	3 440	4 449	5 501	1 009	29,3	1 052	23,6	

2. Évolution des ressources d'exploitation

Les ressources des banques islamiques ont évolué, en 2019, à un rythme moins soutenu qu'en 2018, soit 16,6% contre 21,3%. Les dépôts des banques s'adonnant à des opérations islamiques s'élèvent à 5340 MDT et sont constitués à hauteur de 32,8% par des comptes à vue, de 37,5% par des comptes d'épargne et de 20,2% par des dépôts participatifs.

Tableau 34 : Évolution des ressources d'exploitation des banques islamiques

				Variations			
	2017	2018	2019	2018/	2017	2019/2	2018
				En MDT	En %	En MDT	En %
Comptes à vue	1215	1481	1721	266	21,9	240	16,2
Comptes d'épargne	1282	1646	1966	364	28,4	320	19,4
Dépôts participatifs non affectés	495	635	656	140	28,3	21	3,3
Dépôts participatifs affectés	455	296	402	-159	-34,9	106	35,8
Ressources à moyen et long termes	200	157	100	-43	-21,5	-57	-36,3
Autres	126	363	495	237	188,1	132	36,4
Total ressources d'exploitation	3 773	4 578	5 340	805	21,3	762	16,6

Les ressources à moyen et longs termes des banques islamiques ont diminué pour la troisième année consécutive avec un rythme plus accentué en 2019 (36,3% contre 21,5% en 2018 et 20% en 2017). Désormais, ces ressources ne constituent plus que 1,9% du total ressources d'exploitation des banques islamiques contre 5,3% en 2017.

3. Risque de crédit

L'encours des créances classées des banques islamiques s'est inscrit en hausse de 57 MDT ou 17,1% par rapport à 2018 pour s'élever à 392 MDT.

Tableau 35: Indicateurs de couverture des risques des banques islamiques

	2017	2018	2019
Encours des créances classées (MDT)	232	335	392
Part des créances classées dans le total des engagements (%)	6,9	8,1	7,0
Encours des provisions (MDT)	48	76	102
Taux de couverture des créances classées par les provisions (%)	21,5	25,6	29,2

Les indicateurs de défaut des banques islamiques ont connu une légère amélioration comme en témoignent :

- La baisse de la part des créances classées de 1,1 point de pourcentage pour s'établir à 7% contre 8,1% en 2018.
- L'amélioration du taux de provisionnement des créances classées de 3,6 points de pourcentage pour s'élever à 29,2%.

4. Exploitation et indicateurs de rentabilité

Le PNB des banques islamiques s'est amélioré au même rythme que 2018 soit 18,5% pour atteindre 276 MDT contre 233 MDT en 2018, il demeure toutefois dominé par la forte contribution de la marge de profit, soit 64,4%.

Tableau 36 : Évolution des comptes d'exploitation des banques islamiques

				Variations				
	2017	2018	2019	2018/	2017	2019/2	2018	
			ı	En MDT	En %	En MDT	En %	
Marge de profit	135	141	178	6	4,4	37	26,2	
Commissions	35	51	59	16	45,7	8	15,7	
PNB	196	233	276	37	18,9	43	18,5	
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	19	22	24	3	15,8	2	9,1	
Dotations nettes aux provisions	15	24	35	9	60,0	11	45,8	
Charges opératoires	139	165	190	26	18,7	25	15,2	
Résultat net	14	24	61	10	71,4	37	154,2	

Le coefficient d'exploitation des banques islamiques s'est amélioré de 2 points de pourcentage par rapport à 2018 pour se situer 68,8%; lequel niveau demeure élevé vu que les 3 banques se trouvent en phase d'expansion.

Le résultat net des banques islamiques a enregistré une augmentation exceptionnelle de 154,2% pour atteindre 61 MDT contre 24 MDT.

Le poids des charges opératoires et d'amortissements continuent à peser sur la rentabilité des banques islamiques ce qui explique la stagnation des indicateurs de rentabilité de ces banques avec un ROA de 0,3% et un ROE de 3,1%.

Tableau 37: Évolution des indicateurs de rentabilité des banques islamiques

	2017	2018	2019
Rentabilité des actifs (ROA)	0,3%	0,3%	0,3%
Rentabilité des fonds propres (ROE)	2,7%	3,4%	3,1%

5. Analyse de l'adéquation des fonds propres

Les ratios de solvabilité moyens des banques islamiques sont globalement satisfaisants et procurent aux 3 banques des marges confortables pour le développement de leurs activités.

Tableau 38: Évolution des ratios moyens de solvabilité et Tier 1 des banques islamiques

	2017	2018	2019
Ratio Tier 1	13,3%	12,8%	13,3%
Ratio de solvabilité	17,8%	17,3%	17,1%

Section IV- Activité et situation financière des établissements de leasing

Le crédit-bail continu à constituer la composante principale dans la structure de l'actif des établissements de leasing, néanmoins sa part a baissé en 2019 de 0,8 point de pourcentage.

Tableau 39: Structure bilancielle des établissements de leasing

	2017	2018	2019
Emplois			
Crédit-bail	94,2%	93,8%	93,0%
Portefeuille titres	4,1%	4,3%	4,8%
Immobilisations	1,7%	1,9%	2,2%
Ressources			
Ressources bancaires	40,1%	43,2%	41,1%
Ressources obligataires	28,1%	25,3%	21,2%
Ressources extérieures	12,0%	11,4%	15,1%
Fonds propres et provisions	19,8%	20,1%	22,6%

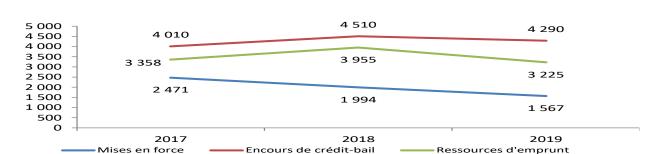
La structure des ressources a été marquée par la consolidation de la part des ressources extérieures de 3,7 points de pourcentage pour atteindre 15,1% en 2019 et ce, aux dépens de la part des ressources bancaires et obligataires.

Parallèlement, les parts des fonds propres et des provisions représentent presque 23% du total ressources des sociétés de leasing.

1. Évolution des emplois et des ressources d'exploitation

Le secteur du leasing a connu un ralentissement continu de son activité depuis 2018. En effet, les mises en force ont enregistré une baisse de 19% en 2018 et de 21% en 2019 pour s'établir à 1567 MDT à fin 2019. Ce ralentissement de l'activité a concerné toutes les sociétés du secteur.

Conséquemment, l'encours du crédit-bail du secteur a baissé de 5% pour se situer à 4290 MDT à fin 2019 ; financé à hauteur de 75% par des ressources d'emprunt, dont 47% sous forme d'emprunts bancaires, 26% d'emprunts obligataires et 19% sous forme de ressources extérieures.



Graphique 16: Évolution des indicateurs d'activité des établissements de leasing

La baisse de l'activité du secteur du leasing au cours des dernières années s'explique principalement par :

- Une liquidité tendue au niveau des banques et un assèchement de la liquidité sur le marché obligataire qui constituent les principales sources de refinancement du secteur du leasing.

Tableau 40 Évolution des ressources d'emprunt des établissements de leasing

	2017	2018	2019
Ressources d'emprunt (en MDT) dont :	3 358	3 955	3 225
Ressources bancaires	47,6%	45,0%	46,6%
Ressources obligataires	34,5%	25,8%	26,0%
Ressources spéciales	15,3%	15,3%	18,5%

- Le renchérissement du coût des ressources à la suite des hausses successives du taux directeur au cours des dernières années.

Tableau 41 : Évolution du cout des ressources des établissements de leasing

	2017	2018	2019
Coût des ressources (en%)	8,0	8,8	9,7

- Le ralentissement de la demande en rapport avec une conjoncture économique défavorable qui s'est répercutée sur le prix du matériel roulant qui représente près des trois quarts de l'activité du secteur.

2. Indicateurs de risque et de solidité financière

2.1. Risque de liquidité et de taux

Le secteur du leasing demeure dépendant des ressources bancaires qui adossent 32% des crédits ce qui l'expose à :

- des risques élevés de refinancement et de transformation d'échéances,
- •un risque important de taux vu que les emplois sont assortis de taux fixes alors que 28% des ressources sont à taux variables.

Tableau 42:Indicateurs de risque de liquidité et de taux des établissements de leasing

	2017	2018	2019
Taux de couverture des crédits par les ressources obligataires, extérieures et les fonds propres et provisions	56,7%	52,9%	56,6%
Taux de couverture des crédits par les ressources obligataires et extérieures	39,0%	34,9%	35,7%
Ressources bancaires/total ressources	33,4%	32,7%	28,2%
Ressources obligataires /total ressources	24,3%	20,6%	18,7%

2.2. Risque de crédit

Le secteur de leasing a subi une conjoncture économique difficile qui a pesé sur sa qualité des actifs comme en témoigne l'augmentation considérable de 20,3% des créances classées par rapport à fin 2018, soit près de 70 MDT et la baisse des créances courantes de près de 8,9% ou 385 MDT.

Le taux de créances classés des établissements de leasing est passé à un niveau très élevé en 2019, soit 9,2%, après qu'il s'est relativement stabilisé durant la période 2016-2018 et le taux de couverture des créances classées par les provisions a baissé de 3,1 points de pourcentage revenant de 65,7% en 2018 à 62,6% en 2019.

Tableau 43: Paramètres de défaut des établissements de leasing

	2017	2018	2019
Taux d'impayés	5,0%	4,0%	7,4%
Encours des créances classées (MDT)	322	330	397
Taux de créances classées	7,0%	7,1%	9,2%
Taux de migration moyen ³²	3,7%	2,6%	3,2%

La part des créances classées se répartit entre les différents établissements de leasing comme suit :

Tableau 44: Répartition de la part des créances classées des établissements de leasing à fin 2019

Taux des créances classées	Nombre d'établissements	Part dans le total actif
Supérieur à 10%	3	12,5%
Entre 7% et 10%	3	12,7%
Inférieur à 7%	2	74,8%

Tableau 45: Indicateurs de couverture des risques des établissements de leasing

	2017	2018	2019
Dotations aux provisions /Produit net du leasing	12,5%	13,9%	28,4%
Dotations aux provisions/Risques additionnels	18,0%	22,6%	35,6%
Coût du risque	0,6%	0,6%	1,1%
Taux de couverture des créances classées par les provisions	62,5%	65,7%	62,6%
Taux de couverture des créances de la classe 4	84,5%	81,5%	82,2%
Taux des provisions collectives	0,5%	0,5%	0,6%

La hausse des créances classées a fortement impacté le coût du risque qui a doublé, passant de 0,6% en 2018 à 1,1% en 2019, afin de couvrir les risques additionnels de l'exercice.

Tableau 46: Répartition du taux de couverture des créances classées par les provisions pour les établissements de leasing à fin 2019

Taux de couverture des créances classées par les provisions	Nombre d'établissements	Part dans le total actif
Inférieur à 50%	1	6,5%
Entre 50% et 70%	6	57,6%
Supérieur à 70%	1	35,9%

3. Exploitation et indicateurs de rentabilité

Le produit net des établissements de leasing continu sa baisse observée en 2018 de -4,4% ou -8 MDT en 2019 contre -2,7% ou -5 MDT en 2018. Cette évolution

³² Ce taux exprime le taux des créances courantes à l'année n-1 devenues classées à l'année n.

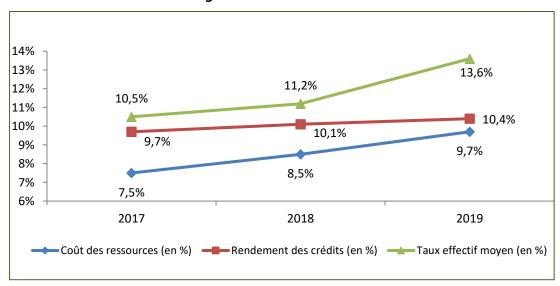
s'explique par le ralentissement de l'activité et le renchérissement des couts des ressources en affectant la marge d'intérêts qui a baissé de 5,2% ou 8 MDT.

Tableau 47: Évolution du compte d'exploitation des établissements de leasing

				Variations			
	2017	2018	2019	201	.8/2017	201	9/2018
				En MDT	En %	En MDT	En %
Marge d'intérêts	168	154	146	-14	-8,3	-8	-5,2
Produit net de leasing	185	180	172	-5	-2,7	-8	-4,4
Charges opératoires	74	78	80	4	5,4	2	2,6
Dotations nettes aux provisions ³³	25	32	54	7	28,0	22	68,8
Résultat d'exploitation	82	65	32	-17	-20,7	-33	-50,8
Résultat net	59	47	22	-12	-20,3	-25	-53,2

Les sociétés de leasing ont été impactées par le ralentissement de l'activité et la hausse des coûts de ressources de 120 points de base. Malgré l'augmentation du taux effectif moyen, le rendement des crédits s'est stabilisé au niveau de 11%. Conséquemment, la marge nette d'intermédiation s'est rétrécie de 90 points de base comparé à fin 2018.

Graphique 17: Évolution du coût des ressources, du rendement des crédits et du taux effectif moyen des établissements de leasing



Le coefficient d'exploitation s'est détérioré de 3,2 points de pourcentage en 2019 par rapport à 2018, passant à 46,5%.

³³ Dotations nettes aux provisions et résultat de correction de valeurs sur les créances et le portefeuille investissement.

Le produit net du leasing réalisé au titre de 2019 a été affecté à hauteur de 31% pour couvrir le risque de crédit et 47% pour couvrir les charges opératoires contre respectivement 18% et 43% en 2018.

Conséquemment, le résultat net global du secteur s'est inscrit en baisse de 25 MDT ou 53%.

En application de la note de la BCT n° 2020-2017 du 1 er avril 2020, les établissements de leasing ont suspendu toute mesure de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019.

En MDT 70 60 ■ Bénéfices affectés 50 45,8% 27 en réserves 73,3% 40 100,0% 30 36 ■ Dividendes en MDT 20 54,2% 32 24 10 26,7% 13 0 2017 2018 2019 2017 2018 2019

Graphique 18: Évolution de la répartition des bénéfices des établissements de leasing

Le ralentissement de l'activité, le rétrécissement de la marge d'intermédiation et l'augmentation du coût de risque ont pesé lourdement sur la rentabilité du secteur de leasing comme en témoigne la baisse de ses indicateurs de rentabilité.

Tableau 48: Évolution des indicateurs de rentabilité des établissements de leasing

	2017	2018	2019
ROA	1,4%	1,0%	0,5%
ROE	11,8%	9,3%	5,1%

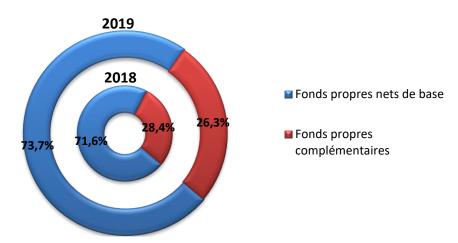
4. Analyse de l'adéquation des fonds propres

Les fonds propres nets du secteur du leasing se sont établis à 726 MDT à fin 2019, soit en augmentation de 44 MDT ou 6,5% par rapport à 2018, en provenance notamment des bénéfices non distribués au titre de 2019.

Tableau 49: Évolution des fonds propres des établissements de leasing

				Variations			
	2017	2018	2019	2018/2	2017	2019/	2018
				En MDT	En %	En MDT	En %
Fonds propres nets de base	469	488	535	19	4,1	47	9,6
dont capital	253	253	269	0	0,0	16	6,3
Fonds propres complémentaires	142	194	191	52	36,6	-3	-1,5
Provisions collectives	21	28	24	7	33,3	-4	-14,3
Autres	121	173	167	45	37,2	1	0,6
Fonds propres nets	611	682	726	71	11,6	44	6,5

Graphique 19: Évolution de la structure des fonds propres des établissements de leasing



Le ratio de solvabilité global pondéré du secteur s'est consolidé de 2 points de pourcentage pour s'établir à 16%, et le ratio Tier 1 s'est consolidé de 1,8 point de pourcentage pour s'établir à 11,8%.

Tableau 50: Évolution du ratio de solvabilité et du ratio Tier 1 des établissements de leasing

	2017	2018	2019
Ratio de solvabilité	12,9%	14,0%	16%
Ratio Tier 1	9,9%	10,0%	11 ,8%

Les indicateurs de solidité financière des établissements de leasing sont satisfaisants tel qu'illustré par le respect de tous les établissements des exigences réglementaires minimales en terme de solvabilité.

Section V- Activité et situation financière des banques non-résidentes

1. Évolution des emplois d'exploitation

Les emplois des banques non-résidentes ont enregistré une augmentation de 6,5% ou 116 MUSD contre une baisse de 9,1% ou 179 MUSD en 2018. Cette augmentation a concerné essentiellement les placements bancaires à l'étranger (140 MUSD ou 47,1% contre -142 MUSD ou -32,3% en 2018).

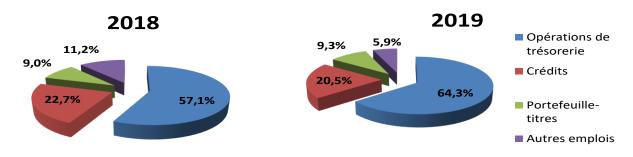
Toutefois, les crédits accordés à des résidents ont connu une baisse (-29 MUSD ou -16,0%) et la part des crédits à la clientèle dans le total des emplois a enregistré une baisse de 2,3 points de pourcentage pour se limiter à 20,5%.

Tableau 51: Évolution des emplois des banques non-résidentes

				Variations			
	2017	2018	2019*	2018/2	2017	2019/20	018
				En MUSD	En %	En MUSD	En %
Opérations de trésorerie	1 234	1 019	1 223	-215	-17,4	204	20,0
dont : Placements bancaires	852	672	719	-180	-21,1	47	7,0
Installées en Tunisie	413	375	282	-38	-9,2	-93	-24,8
Installées à l'étranger	439	297	437	-142	-32,3	140	47,1
Crédits	478	406	389	-72	-15,1	-17	-4,2
à des résidents	330	181	152	-149	-45,2	-29	-16,0
à des non-résidents	148	225	237	77	52,0	12	5,3
Portefeuille-titres	169	160	177	-9	-5,3	17	10,6
Autres emplois	83	200	112	117	141,0	-88	-44,0
Total emplois d'exploitation	1 964	1 785	1 901	-179	-9,1	116	6,5

^{*} Données provisoires.

Graphique 20: Évolution de la structure des emplois d'exploitation des banques non-résidentes



Les engagements par signature ont enregistré une baisse de 33,4% ou 149 MUSD provenant principalement de la baisse des confirmations de crédits documentaires de 72,8% ou 108 MUSD.

Tableau 52: Évolution des engagements par signature des banques non-résidentes

				Variations			
	2017	2018	2019*	2018/20	017	2019/2	018
				En MUSD	En %	En MUSD	En %
Total engagement par signature	611	446	297	-165	-27,0	-149	-33,4
dont Confirmations de crédits documentaires	249	148	40,3	-101	-40,6	-108	-72,8
Ouvertures de crédits documentaires	16	11	17	-5	-31,3	6	54,5
Cautions et avals	175	143	159	-32	-18,3	16	11,2

^{*} Données provisoires.

2. Évolution des ressources d'exploitation

Les ressources d'exploitation des banques non-résidentes ont enregistré, en 2019, une hausse de leur encours de 14,9% ou 165 MUSD contre une diminution de 10,4% ou 111 MUSD une année auparavant.

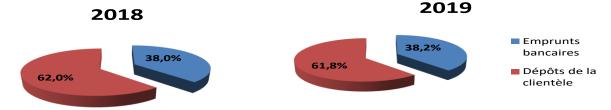
Tableau 53: Évolution des ressources d'exploitation des banques non-résidentes

				Variations			
	2017	2018	2019*	2018/	2017	2019/	2018
				En MUSD	En %	En MUSD	En %
Emprunts bancaires	503	421	487	-82	-16,3	66	15,7
Installées en Tunisie	182	173	173	-9	-4,9	0	0,0
Installées à l'étranger	321	248	314	-73	-22,7	66	26,6
Dépôts de la clientèle	735	688	787	-47	-6,4	99	14,4
Résidente	55	25	45	-30	-54,5	20	80,0
Non-résidente	680	663	742	-17	-2,5	79	11,9
Total ressources d'exploitation	1 238	1 109	1 274	-129	-10,4	165	14,9

^{*} Données provisoires.

La structure des ressources fait ressortir une prépondérance des dépôts de la clientèle (61,8% contre 62 % en 2018), les ressources bancaires accaparent 38% du total des ressources.

Graphique 21: Évolution de la structure des ressources d'exploitation des banques non-résidente



3. Exploitation

Le produit net bancaire des banques non-résidentes a enregistré une forte augmentation de 6,5 MUSD ou 9,5% par rapport à 2018 pour s'établir à 74,8 MUSD. Cette hausse a concerné tous les soldes intermédiaires de gestion, comme en témoignent l'augmentation des revenus du portefeuille d'investissements, des gains nets sur opérations de change, des commissions nettes et de la marge d'intérêts.

Le résultat net a augmenté de 7,7 MUSD ou 23,3% contre une baisse de 0,6 MUSD ou 1,8% enregistrée une année auparavant.

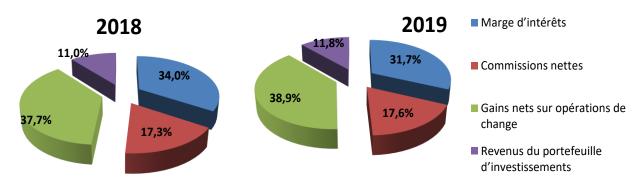
Tableau 54: Évolution du compte d'exploitation des banques non-résidentes

				Variations			
	2017	2018	2019*	2018,	/2017	2019/	/ 2018
				En MUSD	En %	En MUSD	En %
Marge d'intérêts	21,3	23,2	23,7	1,9	8,9	0,5	2,2
Commissions nettes	13,3	11,8	13,2	-1,5	-11,3	1,4	11,9
Gains nets sur opérations de change	25,5	25,8	29,1	0,3	1,2	3,3	12,8
Revenus du portefeuille d'investissements	6,5	7,5	8,8	1	15,4	1,3	17,3
Produit net bancaire	66,5	68,3	74,8	1,8	2,7	6,5	9,5
Charges opératoires	27,6	26,0	24,5	-1,6	-5,8	-1,5	-5,8
Dotations nettes aux provisions	-2,6	1,7	-18,5	4,3	-	-20,2	-
Résultat d'exploitation	39,3	39,2	67,2	-0,1	-0,3	28	71,4
Résultat net	33,7	33,1	40,8	-0,6	-1,8	7,7	23,3

^{*} Données provisoires.

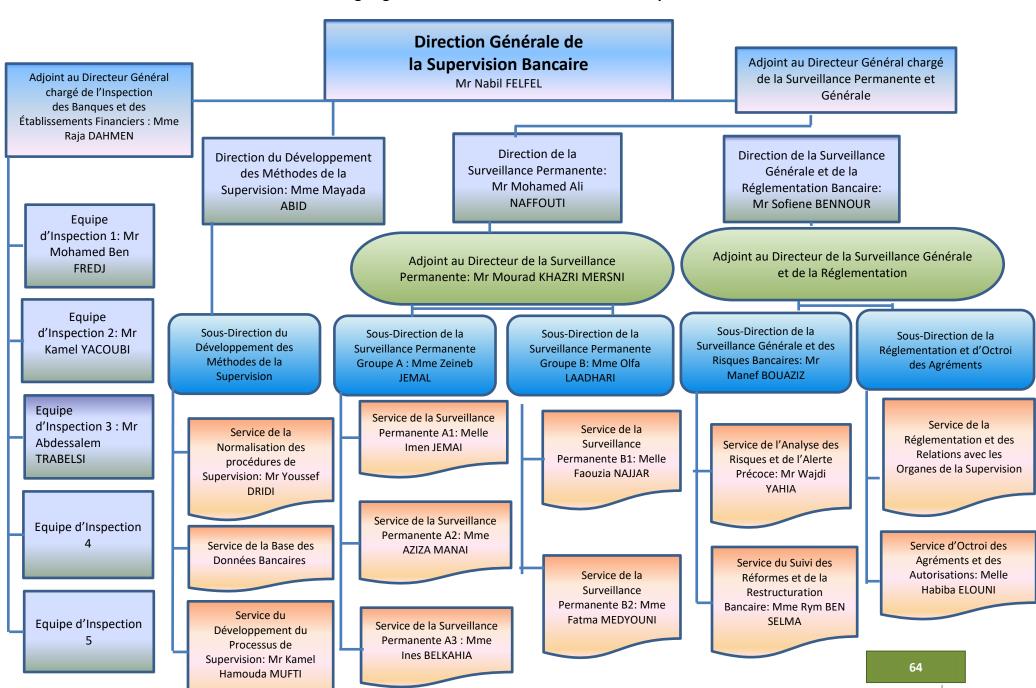
Suite à ces évolutions, les parts des revenus du portefeuille d'investissements et des gains nets sur opérations de change se sont consolidées au détriment de la part de la marge d'intérêts.

Graphique 22: Évolution de la structure du PNB des banques non-résidentes



ANNEXES

Annexe 1: Organigramme de la Direction Générale de la Supervision Bancaire



Annexe 2: Principaux indicateurs du secteur bancaire Tunisien³⁴

Indicateurs de taille et de bancarisation(*)

	2018	2019
Total actif MDT	123 008	130 003
Effectif	20402	20198
Taux d'encadrement %	69,6	73,60
Réseau	1 913	1 945
Nombre de comptes (en milliers)	9372	9 835
Nombre de DAB & GAB	2 694	2 854
Nombre de cartes bancaires (en milliers)	4 640	5 500
Nombre de transactions monétique en millions	82,3	92,6
Volume de transactions monétique (MDT)	11 908	14 361

(*)Données brutes de la SMC adressées à la BCT

Indicateurs d'activité et d'exploitation

	2018	2019
Total Dépôts MDT ^(*)	68 375	74 805
Total Crédits MDT (*)	88 987	92 176
PNB MDT	4 870	5 517
Coefficient d'exploitation %	46,9	45
Résultat net	1 157	1 313
ROA (%)	1,1	1,2
ROE (%)	12,9	13,3

(*)Données brutes de la SMC adressées à la BCT

Indicateurs financiers

%	2018	2019
Ratio de solvabilité	11,7	13,2
Ratio Tier 1	9	10,7
Part des créances classées	13,4	13,4
Taux de couverture des créances classées par les provisions	55,6	56,4

³⁴ 23 banques résidentes.

Annexe 3: Bilan, état des engagements hors bilan et état de résultat des banques résidentes

1- Bilan (en milliers de dinars)

	2018	2019
ACTIF		
1- Caisse et avoirs auprès de la BC et CCP	6 752 324	7 380 424
2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	5 746 013	6 738 287
3- Créances sur la clientèle	7 4133 347	7 8044 177
4- Portefeuille-titres commercial	1 708 644	1 784 793
5- Portefeuille d'investissement	1 1868 275	1 2437 934
6- Valeurs immobilisées	1 408 517	1 519 120
7- Autres actifs	3 329 511	3 042 475
TOTAL ACTIF	104 946 632	110 947 210
PASSIF		
1- Banque Centrale, CCP	7 329 892	6 575 477
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8 454 785	6 803 781
3- Dépôts et avoirs de la clientèle	68 831 681	75 356 156
4- Emprunts et ressources spéciales	7 359 662	7 799 465
5- Autres passifs	3 887 648	4 041 302
TOTAL PASSIF	95 863 668	100 576 180
CAPITAUX PROPRES		
1- Capital	3 692 798	3 892 165
2- Réserves	4 793 513	5 716 089
3- Actions propres	-6 848	-8382,663
4- Autres capitaux propres	260 709	169 223
5- Résultats reportés	-815 235	-710 942
6- Résultats de l'exercice	1 157 007	1 312 880
7-Modifications comptables	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 082 964	10 371 030
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	104 946 632	110 947 210

2- État des engagements hors bilan

(en milliers de dinars)

	2018	2019
PASSIFS ÉVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données en faveur de la clientèle	11 068 032	11 121 388
Crédits documentaires	4 855 370	3 988 194
Actifs donnés en garantie	6 781 324	5 852 473
Total passifs éventuels	22 704 726	20 962 055
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Engagements de financements donnés en faveur de la clientèle	4 202 744	4 756 678
Engagements sur titres	25 277	17 335
Total engagements donnés	4 228 020	4 774 013
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements de financements reçus	2 871 577	2 449 501
Garanties reçues	29 139 750	31 245 936
Total engagements reçus	32 011 327	33 695 437

3- État de résultat

(en milliers de dinars)

	2018	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	8 826 004	10 337 198
(+) INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS	6 388 296	7 768 899
(+) COMMISSIONS	1 138 266	1 263 155
(+) GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	644 030	587 703
(+) REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	655 413	717 441
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 956 014	4 820 011
(-) INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES	3 850 720	4 721 108
(-) COMMISSIONS ENCOURUES	84 606	92 553
(-) PERTES SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	20 688	6 350
MARGE D'INTÉRÊTS	2 537 576	3 047 791
PRODUIT NET BANCAIRE	4 869 990	5 517 187
(-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF	839 226	810 278
(-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	7 024	72 726
(+) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	52 379	52 465
(-) FRAIS DE PERSONNEL	1 586 071	1 695 322
(-) CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	699 342	788 189
(-) DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	171 394	195 299
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 619 312	2 007 839
SOLDE EN GAIN (+) /PERTE (-) PROVENANT DES AUTRES ÉLÉMENTS ORDINAIRES	19 570	-81 732
(-) IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	430 953	594 580
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 207 929	1 331 527
SOLDE EN GAIN (+) /PERTE (-) PROVENANT DES ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	-50 922	-18 647
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 157 007	1 312 880
(+) EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES (net d'impôts)	13988	-1 018
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES	1 170 995	1 311 862

Annexe 4: Bilan et état de résultat des établissements de leasing

1- Bilan (en milliers de dinars)

	2018	2019
ACTIFS		
1- Liquidités et équivalents de liquidités	65 084	123 267
2- Créances sur la clientèle	4 339 366	3 983 651
3- Portefeuille-titres de placement	27 225	45 631
4- Portefeuille d'investissement	174 308	166 062
5- Valeurs immobilisées	54 992	57 266
6-Autres actifs	87 298	84 404
TOTAL DES ACTIFS	4 748 274	4 460 281
PASSIFS		
1- Concours bancaires et autres passifs financiers	268 923	256 042
2- Dettes envers la clientèle	232 509	213 466
3- Emprunts et ressources spéciales	3 294 413	2 935 705
4- Fournisseurs et comptes rattachés	302 592	372 985
5- Autres passifs	66 101	61 906
TOTAL DES PASSIFS	4 164 538	3 840 104
CAPITAUX PROPRES		
1-Capital social	252 680	269 180
2- Réserves	183 954	210 618
3-Prime d'émission	13 996	13 996
4-Résultats reportés	72 302	85 147
5-Autres capitaux propres	14 571	19 007
6-Réserves pour risques généraux	0	0
7- Modification comptable	-816,253	0
8- Résultat de l'exercice	47 050	22 229
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	<i>583 736</i>	620 176
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	4 748 274	4 460 281

2- État de résultat

(en milliers de dinars)

	2018	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
(+) INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS DE LEASING	444 103	441 631
(+) INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	-290 380	-295 719
(+) PRODUITS DES PLACEMENTS	16 005	14 510
(+) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	10 036	11 145
Total des produits d'exploitation	179 764	171 566
CHARGES D'EXPLOITATION		
(-) CHARGES DE PERSONNEL	51 650	54 499
(-) DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES	5 234	5 816
(-) DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CRÉANCES RADIÉES	23 865	46 124
(-) DOTATIONS (REPRISES) NETTES AUX AUTRES PROVISIONS	8063	7 440
(-) AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	26 111	25 543
Total des charges d'exploitation	114 923	139 422
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	64 841	32 144
(+) AUTRES GAINS ORDINAIRES	2 472	3 382
(-) AUTRES PERTES ORDINAIRES	-536	-1 056
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES AVANT IMPÔT	66 777	34 471
(-) IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	-17 806	-11 606
ELEMENTS EXTRAORDINAIRES	-1 921	-635
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	47 050	22 229
EFFETS DE MODIFICATIONS COMPTABLES (NET D'IMPOT)	2 322	3 710
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	49 372	25 938

Annexe 5: Bilan, état des engagements hors bilan et état de résultat des banques non-résidentes

1- Bilan (en milliers de dollars)

	2018	2019
ACTIF		
1- Caisse et avoirs auprès de la BC et CCP	216 280	153 139
2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	966 203	1 196 946
3- Créances sur la clientèle	215 607	178 005
4- Portefeuille-titres commercial	44 425	51 491
5- Portefeuille d'investissement	108 378	113 612
6- Valeurs immobilisées	14 974	15 896
7- Autres actifs	8 782	11 087
TOTAL ACTIF	1 574 649	1 720 176
PASSIF		
1- Banques Centrale, CCP	8 293	14 285
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	473 611	528 550
3- Dépôts et avoirs de la clientèle	722 344	797 563
4- Emprunts et ressources spéciales	52 248	39 107
5- Autres passifs	51 697	53 138
TOTAL PASSIF	1 308 194	1 432 643
CAPITAUX PROPRES		
1- Capital	158 036	150 048
2- Réserves	60 202	61 353
3- Actions propres	40	45
4- Autres capitaux propres	1 000	1 000
5- Résultats reportés	14 049	34 300
6- Résultats de l'exercice	33 125	40 787
7-Modifications comptables	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	266 455	287 533
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 574 649	1 720 176

État des engagements hors bilan

(en milliers de dollars)

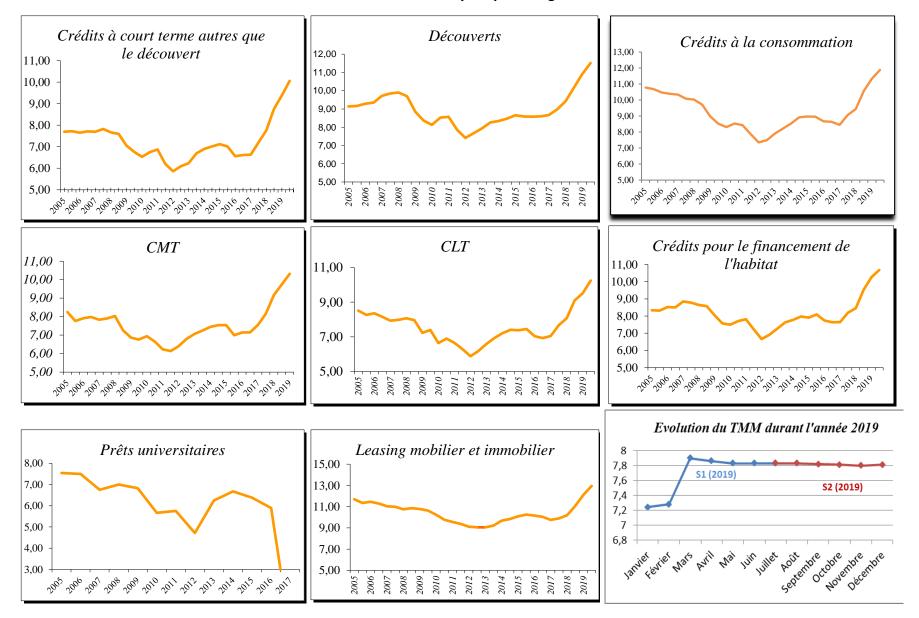
	2018	2019
PASSIFS ÉVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données en faveur de la clientèle	271 585	299 970
Crédits documentaires	176 943	78 569
Actifs donnés en garantie	6 519	6 519
Total passifs éventuels	455 046	385 057
ENGAGEMENTS DONNES	0	0
Engagements de financements donnés en faveur de la clientèle	27 182	132 298
Engagements sur titres	0	0
Total engagements donnés	27 182	132 298
ENGAGEMENTS REÇUS	0	0
Engagements de financements reçus	0	0
Garanties reçues	201 564	258 157
Total engagements reçus	201 564	258 157

2- État de résultat

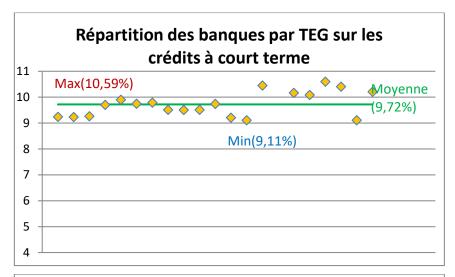
(en milliers de dollars)

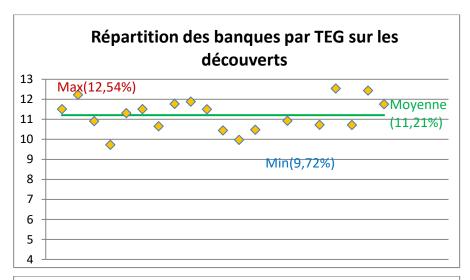
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE (+) INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS (+) COMMISSIONS (+) GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES (+) REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (+) REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (-) INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES (-) INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES (-) PERTES SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES PRODUIT NET BANCAIRE (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS	2019 84 337 32 632 13 575 29 354 8 776 9 563 8 951
(+) INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS 31 633 3 (+) COMMISSIONS 12 233 1 (+) GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES 25 841 26 (+) REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT 27 452 28 (+) REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT 28 8 845 29 (-) INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES 30 (-) INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES 31 633 32 (-) REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT 32 (-) INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES 33 (-) PERTES SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES 30 (-) PERTES SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES 31 633 32 (-) PERTES D'ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES 32 (-) PERTES SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF 31 (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF 32 (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	32 632 13 575 29 354 8 776 9 563
(+) COMMISSIONS (+) GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES (+) REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT 7 452 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE 8 845 (-) INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES (-) COMMISSIONS ENCOURUES 428 (-) PERTES SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES PRODUIT NET BANCAIRE (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT 375	13 575 29 354 8 776 9 563
(+) GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES (+) REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT 7 452 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE 8 845 (-) INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES (-) COMMISSIONS ENCOURUES (-) PERTES SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES PRODUIT NET BANCAIRE (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT 375	29 354 8 776 9 563
FINANCIÈRES (+) REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT 7 452 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE 8 845 (-) INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES 8 417 (-) COMMISSIONS ENCOURUES 428 (-) PERTES SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES PRODUIT NET BANCAIRE 68 314 (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT 375	8 776 9 563
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE (-) INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES (-) COMMISSIONS ENCOURUES (-) PERTES SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES PRODUIT NET BANCAIRE (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT 8 845 8 417 1 281 1 281 -1 281 -1 281 -1 281	9 563
(-) INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES 8 417 (-) COMMISSIONS ENCOURUES 428 (-) PERTES SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES 0 PRODUIT NET BANCAIRE 68 314 7 (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT 375	
(-) COMMISSIONS ENCOURUES 428 (-) PERTES SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES PRODUIT NET BANCAIRE 68 314 7 (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT 375	8 951
(-) PERTES SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES PRODUIT NET BANCAIRE (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT 0 1 281 -1	
PRODUIT NET BANCAIRE (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT 0 1 281 1 281 -1	375
(-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT 375	238
DE VALEURS SUR CRÉANCES, HORS BILAN ET PASSIF (-) DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT 1 281 -1 375	74 773
DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	16 817
(+) ALITRES PRODUITS D'EXPLOITATION 21	-1 661
(1) AUTILEST NODULIS D'ENFLOLIATION 51	5
(-) FRAIS DE PERSONNEL 15 644 1	15 168
(-) CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION 10 362	9 375
(-) DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS 1 529	1 557
RÉSULTAT D'EXPLOITATION 39 154	57 156
SOLDE EN GAIN (+) /PERTE (-) PROVENANT DES AUTRES ÉLÉMENTS ORDINAIRES -242 -2	21 123
(-) IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES 4 551	5 247
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES 34 360 4	40 787
SOLDE EN GAIN (+) /PERTE (-) PROVENANT DES ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES -1 235	0
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 33 125	40 707
(+) EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES (net d'impôts) 0	40 787
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES 33 125	0

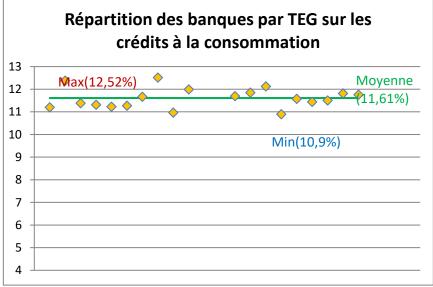
Annexe 6: Évolution des taux effectifs moyens par catégorie de concours 2005-2019

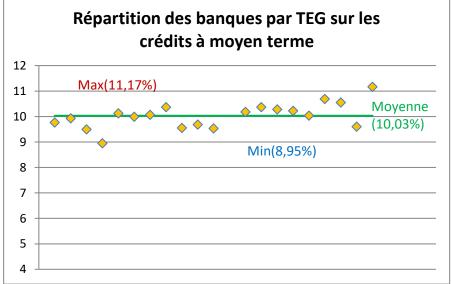


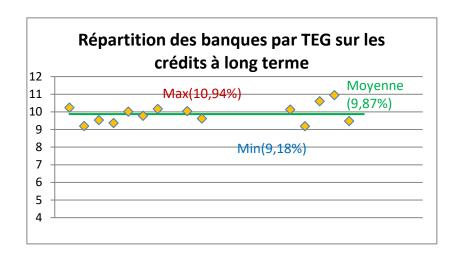
Annexe 7: Évolution des TEGs par catégorie de concours et par Banques et Etablissements Financiers courant 2019

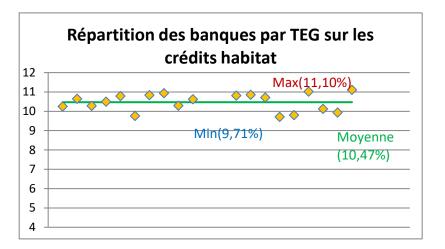


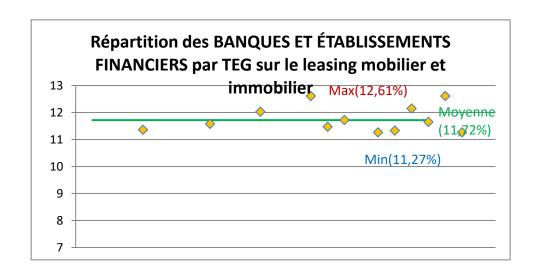












Annexe 8: Répartition par région, par gouvernorat et par banque du réseau d'agences au 31/12/2019

REGIONS		ВА	NQUES F	UBLIQUE	s	TOTAL						BANG	QUES PR	RIVEES								TOTAL	BANC	QUES IV	IXTES	TOTAL	TOTAL
GOUVERNORATS	BNA	STB	ВН	BTS	BFPME	BANQUESPUBLIQUES	АТВ	BFT	ATTIJARI	ВТ	AB	BIAT	UBCI	UIB	CBNA	втк	QNB	BZ	ABC TUN.	ALBARAKA	WIB	BANQUES PRIVEES	TSB	ВТЕ	BTL	BANQUES MIXTES	BANQUES
GRAND TUNIS	45	45	55	1	1	147	61	6	89	54	90	81	46	52	1	21	17	55	13	16	7	609	13	16	7	36	792
TUNIS	24	29	29	1	1	84	37	4	53	31	55	48	28	34	1	11	9	30	6	10	3	360	7	10	2	19	463
ARIANA	7	5	11	0	0	23	9	1	21	9	17	14	7	9	0	4	3	8	3	2	1	108	2	2	3	7	138
BEN AROUS	10	8	14	0	0	32	12	1	12	12	13	14	9	6	0	6	4	14	3	3	3	112	3	3	1	7	151
MANOUBA	4	3	1	0	0	8	3	0	3	2	5	5	2	3	0	0	1	3	1	1	0	29	1	1	1	3	40
CENTRE EST	41	39	40	1	0	121	25	1	48	31	38	71	37	42	1	7	11	37	3	14	6	372	8	7	5	20	513
SFAX	16	14	12	1	0	43	11	1	20	9	16	30	19	14	1	4	5	16	1	6	4	157	2	2	2	6	206
SOUSSE	11	13	17	0	0	41	8	0	16	9	13	22	11	17	0	2	5	11	2	3	2	121	3	3	1	7	169
MAHDIA	5	4	4	0	0	13	3	0	4	3	4	6	1	2	0	0	0	3	0	1	0	27	1	0	0	1	41
MONASTIR	9	8	7	0	0	24	3	0	8	10	5	13	6	9	0	1	1	7	0	4	0	67	2	2	2	6	97
CENTRE OUEST	25	8	5	0	0	38	3	0	6	4	4	5	2	8	0	0	1	6	0	1	2	42	1	1	0	2	82
SIDI BOUZID	7	3	1	0	0	11	1	0	2	1	1	2	1	3	0	0	0	2	0	0	1	14	0	0	0	0	25
KASSERINE	7	3	2	0	0	12	1	0	2	1	2	1	0	2	0	0	1	2	0	0	0	12	0	0	0	0	24
KAIROUAN	11	2	2	0	0	15	1	0	2	2	1	2	1	3	0	0	0	2	0	1	1	16	1	1	0	2	33
NORD EST	27	24	20	0	0	71	17	0	26	17	16	27	16	22	0	3	2	18	0	3	3	170	2	2	3	7	248
NABEUL	16	15	9	0	0	40	9	0	17	10	13	16	10	11	0	2	2	10	0	2	2	104	1	1	2	4	148
BIZERTE	8	7	9	0	0	24	7	0	7	5	2	8	5	9	0	1	0	6	0	1	1	52	1	1	1	3	79
ZAGHOUANE	3	2	2	0	0	7	1	0	2	2	1	3	1	2	0	0	0	2	0	0	0	14	0	0	0	0	21
NORD OUEST	26	13	8	0	0	47	9	0	8	10	4	8	4	5	0	1	1	6	0	1	1	58	0	1	0	1	106
SILIANA	6	1	1	0	0	8	3	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	8	0	0	0	0	16
EL KEF	5	3	1	0	0	9	1	0	3	2	1	2	1	1	0	0	0	1	0	0	0	12	0	0	0	0	21
BEJA	8	3	3	0	0	14	3	0	1	2	2	3	2	1	0	1	1	2	0	1	1	20	0	1	0	1	35
JENDOUBA	7	6	3	0	0	16	2	0	3	5	0	2	1	3	0	0	0	2	0	0	0	18	0	0	0	0	34
SUD EST	12	13	7	0	0	32	14	0	15	8	10	6	5	7	0	2	2	11	0	2	5	87	2	2	2	6	125
GABES	5	4	2	0	0	11	6	0	5	3	4	2	2	3	0	1	1	4	0	1	1	33	1	1	1	3	47
MEDENINE	7	9	5	0	0	21	8	0	10	5	6	4	3	4	0	1	1	7	0	1	4	54	1	1	1	3	78
SUD OUEST	9	9	7	0	0	25	5	0	17	2	4	4	1	8	0	0	0	10	0	0	3	54	0	0	0	0	79
KEBILI	1	2	1	0	0	4	1	0	4	0	1	1	0	0	0	0	0	3	0	0	1	11	0	0	0	0	15
TATAOUINE	1	2	2	0	0	5	1	0	4	0	1	1	0	2	0	0	0	3	0	0	1	13	0	0	0	0	18
TOZEUR	2	1	1	0	0	4	1	0	2	1	1	1	0	3	0	0	0	1	0	0	0	10	0	0	0	0	14
GAFSA	5	4	3	0	0	12	2	0	7	1	1	1	1	3	0	0	0	3	0	0	1	20	0	0	0	0	32
TOTAL (1)	185	151	142	2	1	481	134	7	209	126	166	202	111	144	2	34	34	143	16	37	27	1392	26	29	17	72	1945

Annexe 9: Répartition par région, par gouvernorat et par établissement de leasing du réseau d'agences au 31/12/2019

REGIONS TOTAL GOUVERNORATS ATTIJ,L TLF CIL ATL ML AIL BL HL **GRAND TUNIS** TUNIS **ARIANA BEN AROUS** MANOUBA **CENTRE EST** SFAX SOUSSE **MAHDIA** MONASTIR **CENTRE OUEST** SIDI BOUZID **KASSERINE** KAIROUAN **NORD EST** NABEUL **BIZERTE** ZAGHOUANE **NORD OUEST** SILIANA **EL KEF** BEJA **JENDOUBA SUD EST GABES** MEDENINE **SUD OUEST** KEBILI **TATAOUINE TOZEUR GAFSA** TOTAL

Annexe 10: Évolution mensuelle des indices TUNINDEX et TUNBANK 2018-2019

